|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | UNDP_French_Logo |  |

**Evaluation finale du** **projet d’Appui à la gestion des risques liés à la dégradation environnementale dans les zones à risque de radicalisation et de conflits potentiels – République de Guinée**



**Septembre 2021**

Par Alexandre Diouf

Consultant en Evaluation de programmes

[adiouf@aandbconsulting.org](mailto:adiouf@aandbconsulting.org)

# Fiche synoptique du projet

|  |  |
| --- | --- |
| **Pays : République de Guinée** | |
| **TITRE DU PROJET : Appui à** **la gestion des risques liés à la dégradation environnementale dans les zones à risque de radicalisation et de conflits potentiels.**  **NUMERO Projet / MPTF Gateway : PBF-IRF-290 – MPTF ID: 00113698** | |
| **Modalité de financement PBF:**  IRF  PRF | **Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire (“Trust fund”):**  Fonds fiduciaire pays  Fonds fiduciaire régional  **Nom du fonds fiduciaire :** |
| **Liste de toutes les agences récipiendaires des fonds PBF:**   * Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) ; * Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ; * Organisation des Nations Unies pour l’Alimentation et l’Agriculture (FAO).   **NB : Agence Non -récipiendaire : Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA, Agence lead du projet de prévention de la radicalisation et de l’extrémisme violent).**  **Autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux) :**  **Gouvernement**  Ministère de l’Environnement, des Eaux et Forêts  Ministère des Mines et de la Géologie ;  Ministère de l’Agriculture ;  Ministère de l’élevage et de la production animale.  Ministère de l’Administration du Territoire et de la Décentralisation ;  **Organisations de la Société Civile**  Association pour le Développement Durable et la Protection de l’Environnement en Guinée (**ADAPE**)  Association Guinéenne pour l’Allègement des Charges Féminines (**AGAFEM**) ;  Club des Jeunes pour le Développement Durable (**CJEDD**) ;  Initiative pour la Protection de la Femme de l’Enfant, et de l’Environnement (**IPFEE)**;  Alliance Guinéenne pour le Développement rural **(AGUIDER)**  HERE Guinée pour le développement communautaire et rural (**ONG HERE-Guinée)** | |
| **Date approximative de démarrage du projet[[1]](#footnote-2):**décembre 2018  **Durée du projet en mois :[[2]](#footnote-3)**18 mois  **Zones géographiques de mise en œuvre du projet :** Préfectures de Boké, Siguiri, Kindia et Beyla | |
| **Budget total du projet PBF\* (par agence récipiendaire) :**  **ONUDI**: $  692 718  **PNUD:** $ 468 125  **FAO:** $ 339 725  Total PBF: **$1 500 568**  Toute autre source de financement existant pour le projet (montant et source)**:**$**0**  Budget total du projet**: $ 1 500 568** | |

# Acronymes

|  |  |
| --- | --- |
| ADAPE | Association pour le Développement Durable et la Protection de l’Environnement en Guinée |
| AGAFEM | Association Guinéenne pour l’Allègement des Charges Féminines |
| AGR | Activité Génératrice des Revenus |
| AGUIDER | Alliance Guinéenne pour le Développement rural |
| CDC | Cadre de Concertation |
| CJEDD | Club des Jeunes pour le Développement Durable |
| COC | Chargé de l’organisation des collectivités |
| COVID 19 | Coronavirus19 |
| CPS | Comité Préfectoral de Suivi |
| DAO | Delivery As One |
| DMR | Direction des microréalisations |
| DPA | Direction préfectorale de l’Agriculture |
| DPEEF | Direction préfectorale de l’Environnement et des eaux et forets |
| DPJ | Direction préfectorale de la Jeunesse |
| DPM | Direction préfectorale des mines |
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l’Alimentation et l’Agriculture |
| FFOM | Force, faiblesse, opportunité et menace |
| HIMO | Haute Intensité de Main d’œuvre |
| IPFEE | Initiative pour la Protection de la Femme de l’Enfant, et de l’Environnement |
| JHoFARR | Jeunes Hommes et femmes à Risques de Radicalisation |
| ONG | Organisation Non Gouvernementale |
| ONG HERE-Guinée) | HERE Guinée pour le développement communautaire et rural |
| ONUDI | Organisation des Nations Unies pour le développement industriel |
| PAI | Plan annuel d’investissement |
| PBF | Peace Building Fund |
| PDA | Politique Nationale de Développement Agricole |
| PDL | Plan de développement local |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| PVE | Prévention de la radicalisation et de l’extrémisme violent |
| SFCG | Search For Common Ground |
| SNU | Système des Nations Unies |
| SPD | Service préfectoral de développement |
| UNFPA | The United Nations Population Fund |

# Table des matières

[1. Fiche synoptique du projet 2](#_Toc81950849)

[2. Acronymes 3](#_Toc81950850)

[3. Table des matières 4](#_Toc81950851)

[4. Résumé exécutif 5](#_Toc81950852)

[5. Introduction 9](#_Toc81950853)

[6. Méthodologie 13](#_Toc81950854)

[7. Résultats de l’évaluation 14](#_Toc81950855)

[a. La pertinence 14](#_Toc81950856)

[b. La cohérence 19](#_Toc81950857)

[c. L’efficacité 20](#_Toc81950858)

[d. L’efficience 30](#_Toc81950859)

[e. L’impact 32](#_Toc81950860)

[f. La durabilité 36](#_Toc81950862)

[8. Conclusion 39](#_Toc81950863)

[9. Recommandations 41](#_Toc81950864)

[10. Annexes 43](#_Toc81950865)

[Termes de références 43](#_Toc81950866)

[Méthodologie adoptée 48](#_Toc81950868)

[Outils de collecte des données 59](#_Toc81950869)

[Programme et liste des personnes et institutions/groupes rencontrés ou interviewés 61](#_Toc81950941)

# Résumé exécutif

Le présent projet « Appui à la gestion des risques liés à la dégradation environnementale dans les zones à risque de radicalisation et de conflits potentiels », financé par le Fonds pour la Consolidation de la Paix des Nations Unies (PBF), a été approuvé le 20 décembre 2018. Le projet fait suite à une constatation générale d’un lien entre les conflits dans les communautés ciblées et le niveau de dégradation de l’environnement d’une part et d’autre part entre la l’aspiration de certains groupes à l’extrémisme violent par manque d’opportunités économiques. Le projet a été approuvé pour apporter des modèles de solutions à ces problèmes interconnectés. En effet, les zones ciblées par le projet sont connues pour être à risque de radicalisation et sont particulièrement confrontés aux défis environnementaux de même qu’à des conflits récurrents impliquant agriculteurs, éleveurs, exploitants mineurs, etc. Une analyse préalable a démontré que les 4 préfectures ciblées (Beyla, Boké, Kindia, Siguiri) concernent les zones du pays les plus touchées par les conflits induits ou accélérés par la dégradation de l’environnement.

Le projet visait à atteindre deux objectifs : (1) réduire la vulnérabilité des jeunes à risque de radicalisation en leur offrant des opportunités socio-économiques vertes qui contribueront à (2) réduire les causes des conflits induits ou accélérés par la dégradation de l’environnement.

Le projet est mis en œuvre par trois Agences du Système de Nations Unies : ONUDI, PNUD, FAO pendant dix-huit mois auxquelles est venue s’ajouter une extension de cinq mois (pour un total de 23 mois) entre 2018 et 2020.

Le projet, dont l’élaboration s’est exercée dans un cadre de concertation et de participation actives avec les Départements sectoriels concernés, est mis en œuvre en étroite collaboration avec lesdits Ministères : (1) Ministère de l’Environnement, des Eaux et Forêts ; (2) Ministère des Mines et de la Géologie ; (3) Ministère de l’Agriculture ; (4) Ministère de l’élevage et de la production animale ; (5) Ministère de l’Administration du Territoire et de la Décentralisation ; (6) Ministère de la Jeunesse et de l’Emploi des Jeunes.

Le projet est en lien direct avec un ensemble d’initiatives mises en œuvre dans le pays pour réduire la dégradation environnementale, réduire l’occurrence et l’incidence des conflits nés de cette dégradation et enfin prévenir l’extrémisme violent dans ces communautés. Au terme de cette évaluation, il est ressorti que les actions promues par le projet apportent à la fois un développement économique individuel (pour les bénéficiaires) et collectif (pour les communautés) tout en renforçant la cohésion sociale entre les membres de ces mêmes communautés-cibles.

L’évaluation trouve que le projet est hautement pertinent par rapport à la situation des zones ciblées et des besoins des bénéficiaires, vu qu’il prend en compte les causes des conflits qui ont été notés et est fait d’un ensemble d’activités qui contribuent à réduire directement ces conflits et à renforcer la cohésion sociale.

Le projet avait pour produits principaux, la formation des jeunes hommes et femmes à risques de radicalisation pour identifier les technologies vertes pouvant lutter contre la dégradation de l’environnement, la promotion d’activités génératrices de revenus pour ces mêmes groupes, l’accompagnement des communautés cibles pour disposer de documents de planification locale pouvant les aider à piloter leur propre développement.

De manière spécifique, le projet tentait de (1) réduire la vulnérabilité de 650 jeunes à risque de radicalisation en leur offrant des opportunités socio-économiques vertes qui contribueront à (2) réduire les causes des conflits induits ou accélérés par la dégradation de l’environnement.

Au terme de l’évaluation, il a été noté que le projet a atteint toutes les cibles qu’il s’était fixées lors de la phase de planification.

Le projet a cependant été déroulé dans un contexte difficile à cause de plusieurs événements imprévus à savoir : un retard important dans l’identification des bénéficiaires, des violences socio politiques qui ont frappé la Guinée en 2019 et en 2020 et l’apparition de la crise mondiale due à la covid 19 qui a fortement ralenti le rythme de mise en œuvre des activités. Tous ces évènements ont collectivement contribué à retarder la mise en œuvre initiale qui a due être revue pour une extension de cinq mois en 2020. Cette extension a permis au projet de boucler la presque totalité des activités planifiées.

Le projet a été directement mis en œuvre sur le terrain par un groupe d’organisations locales qui ont été sous-contractées par les trois agences du SNU récipiendaires des fonds. Ces organisations locales étaient engagées comme fournisseurs de services et ont mis en œuvre les actions qui étaient identifiées dans leurs termes de référence. Les activités des agences du SNU ont été exécutées par ces organisations locales, sous la supervision des experts du SNU.

La mise en place des cadres de concertation entre membres des communautés et entre communautés et exploitations minières, de même que l’actualisation du Plan de Gestion Environnemental et Sociale (PGES) de Boké aideront à solutionner conflits dans les communautés et à renforcer la cohésion entre les membres de ces communautés et les sociétés minières. Ces cadres de concertation, de même que le PGES de Boké sont deux outils que les bénéficiaires ont jugé importants pour la promotion de la paix sociale dans leurs communautés. Les retombées de ces deux outils vont continuer à impacter positivement ces communautés, au-delà de la durée de vie du projet. Avec un investissement supplémentaire sur le transport de ses membres, le comité préfectoral de Suivi de Boke par exemple va pouvoir suivre et évaluer sur le long terme l’impact environnemental des sociétés minières sur leurs communautés et la mise en œuvre du plan de mitigation de ces effets.

En investissant dans la mise en place du PGES de Boke et des autres cadres de concertation communautaire, le projet s’assure de contribuer à la résolution de la majorité des conflits qui pourraient advenir dans ces communautés dans le futur.

La mise à jour du PGES de Boké et la réhabilitation de leur salle de réunion a déjà permis une revitalisation du comité de suivi préfectoral, en partie. D’après les interviews, ce comité a toujours besoin de moyens de transport qui devrait leur être assuré par l’autorité ou leurs partenaires pour être entièrement autonome. En effet, les sociétés minières se trouvent à de bonnes distances de la ville et les atteindre est un vrai défi pour les membres de la communauté. Cependant l’appui donné par le projet au comité a un effet certain en ce sens que les tâches de planification sont maintenant assurées et avec un appui différentiel minime, les bénéfices rendus à la communauté par ce comité seront décuplés.

La fin de la mise en œuvre des activités du projet a été un peu floue aux yeux des personnes rencontrées lors de l’évaluation. En effet, au moment de cette l’évaluation finale, plusieurs bénéficiaires continuaient à demander ce que la collaboration avec le projet sera dans le futur : Il ne leur a pas été clairement communiqué que les activités du projet allaient cesser dans un avenir proche. Il est vrai que certaines activités, à l’instar des HIMO et AGR peuvent continuer à exister après le projet mais il n’y a pas eu de discussions formelles avec les bénéficiaires sur un plan de sortie du projet.

Plusieurs bonne pratiques et leçons apprises émergent de la mise en œuvre de ce projet :

1. **Collaboration entre agences du SNU dans la mise en œuvre d’activités complexes**: Le projet a été mis en œuvre par un groupe de trois agences du SNU et cinq organisations locales. La collaboration entre toutes ces entités semble avoir marché et produit au bout du compte la majorité des résultats escomptés. Etant donné que chaque agence connaissait bien sa zone désignée, il devenait plus facile de mettre en œuvre et de suivre les activités sur le terrain.
2. **Importance d’une analyse ex-ante en lien avec les documents de planification pour garantir la pertinence** : L’identification du projet a été faite sur la base des documents d’orientation stratégiques et des analyses de besoins qui ont été menés de façon participative avec les acteurs concernés. La pertinence du projet est toujours améliorée si le paquet d’activités et de résultats adossés à un projet est élaboré en se basant sur ces documents stratégiques.
3. **Importance de maintenir une communication constante pour garder le cap dans la mise en œuvre :** Les membres du comité technique et du comité de pilotage qui ont été interviewés ont affirmé que même si le projet a connu plusieurs problèmes, la communication a été constante. Les réunions des deux comités ont permis de garder le fil de la communication et de discuter des pratiques et défis de chaque agence durant tout le long de la mise en œuvre.
4. **Importance d’intégrer les organisations locales pour réaliser des économies et renforcer leurs capacités :** La sous-contractualisation avec les organisations locales a permis d’atteindre deux objectifs non-déclarés au début du projet : réduire les coûts d’opération et participer à renforcer la capacité des structures locales. Tous ces deux aspects ont été atteints avec le mode de fonctionnement du projet et participent à renforcer les résultats présents et futur du projet.

Au terme de cette évaluation, les recommandations suivantes sont faites pour améliorer la planification, la mise en œuvre et l’évaluation de projets similaires en Guinée, dans le futur:

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Destinataire** | **Recommandation** | **Priorité** | **Importance** |
|  | **Groupes de Bénéficiaires** | | | |
| 1 |  | Initier les démarches pour formaliser les groupes de bénéficiaires auprès des autorités locales et obtenir les agréments nécessaires pour fonctionner comme groupes d’intérêt économique | Haute | Haute |
| 2 |  | Procéder immédiatement à la recherche de fonds par une levée des cotisations des membres ou par l’établissement de partenariats nouveaux pour continuer la mise en œuvre des activités | Haute | Haute |
| 3 |  | Etablir un plan d’affaires capable d’être présenté pour financement aux structures de microfinance ou à la banque | Moyenne | Haute |
|  | **Collectivités locales** | | | |
| 4 |  | Appuyer la formalisation des groupes de bénéficiaires | Haute | Haute |
| 5 |  | Rechercher immédiatement l’appui nécessaire pour la mise en œuvre des activités des PGES et des cadres de concertation | Haute | Haute |
|  | **Organisations locales pour la mise en œuvre** | | | |
| 6 |  | Travailler avec les groupes de bénéficiaires pour leur permettre de mettre en place un plan de transition leur permettant de travailler dans l’immédiat jusqu’à trouver un plan de financement viable | Haute | Haute |
| 7 |  | Systématiser l’expérience avec les groupes de bénéficiaires pour s’en servir plus tard dans les actions de développement à venir. | Moyenne | Haute |
|  | **Agences du SNU** | | | |
| 8 |  | S’assurer dans le futur qu’un plan de Suivi Evaluation standard est mis en place pour la mise en œuvre des projets qui polarisent plusieurs partenaires | Haute | Haute |
| 9 |  | Arrimer les programmes futurs dans les zones d’intervention aux résultats déjà obtenus pour ne pas perdre l’investissement déjà consentis par le PBF | Moyenne | Haute |
| 10 |  | Changer le vocable JHoFARR par un vocable plus valorisant et moins conflictuel. | Moyenne | Haute |
|  | **Secrétariat PBF** |  |  |  |
| 11 |  | Mettre en place un processus plus systématique de vérification de la qualité des réalisations et des données rapportées par les agences de mise en œuvre sur le terrain. | Haute | Haute |
| 12 |  | S’assurer, durant le projet, de l’établissement et de la mise en œuvre des plans de sortie pour toutes les activités sur le terrain. | Haute | Haute |

# Introduction

Le projet « Appui à la gestion des risques liés à la dégradation environnementale dans les zones à risque de radicalisation et de conflits potentiels » a été initié par le gouvernement de la République de Guinée avec l’appui technique et financier du système des Nations Unies. Il a pour objectif ultime de réduire les conflits nés de la dégradation de l’environnement dans des zones sujettes d’être exposées à l’extrémisme violent. Le projet est financé par le fond de consolidation de la paix des Nations Unies (PBF) pour un montant de 1.500.568 dollars Américains, exécuté par trois agences du SNU en Guinée à savoir l’ONUDI (agence lead), le PNUD et la FAO, mis en œuvre par les départements ministériels (Environnement, eaux et forêts, Agriculture, Elevage, Administration du territoire et décentralisation, Jeunesse en Emplois Jeunes) et les organisations de la société civile guinéenne (AGAFEM, IPFEE, CJEDD, ADAPE, AGUIDER, CAM, Here-Guinée et AJSPDD)) pour une période de 18 mois avec une extension sans coût de cinq (5) mois.

L’objectif global du projet est la réduction simultanées des conflits induits ou accélérés par la dégradation environnementale et de celle de la vulnérabilité de 650 bénéficiaires jeunes à risque de radicalisation et autres jeunes vulnérables ainsi les communautés bénéficiaires à travers les sensibilisations et les formations sur la dégradation environnementale, le développement d’activités économiques vertes pour la création d’emplois et la sauvegarde de l’environnement et la planification inclusive et participative sensible aux conflits et au genre. Plus spécifiquement le projet vise à : (1) réduire la vulnérabilité des jeunes à risque de radicalisation en leur offrant des opportunités socio-économiques vertes qui contribueront à (2) réduire les causes des conflits induits ou accélérés par la dégradation de l’environnement.

Le projet a trois produits attendus :

Pour répondre à la fois à la problématique de la vulnérabilité des jeunes hommes et femmes à risque de radicalisation dans les préfectures ciblées et à celle des conflits induits ou accélérés par la dégradation de l’environnement, le projet développe une méthodologie d’intervention participative et inclusive associant l’ensemble des acteurs locaux pour l’atteinte les résultats suivants :

1. Les causes des conflits dus à la dégradation de l’environnement ainsi que la vulnérabilité des Jeunes à risque de radicalisation dans les zones ciblées du projet sont réduites.
2. Les jeunes hommes et femmes à risque de radicalisation (JHoFARR) et les communautés sont sensibilisés aux conséquences de la dégradation environnementale, sont formés sur les technologies vertes et identifient ensemble les actions appropriées pour prévenir les conflits spécifiques à chaque zone
3. Les JHoFARR et les communautés bénéficient d’opportunités socioéconomiques vertes contribuant à réduire les causes de conflits liées à la dégradation environnementale
4. La planification du développement local et les décisions qui en résultent sont plus inclusives, transparentes, sensibles aux conflits et contribuent à réduire les frustrations des communautés et à réduire les causes des conflits liées à la dégradation de l’environnement ;

Ainsi, le cadre de résultats du projet porte sur 3 produits qui sont :

**Produit 1**: Les jeunes hommes et femmes à risque de radicalisation et les communautés sont sensibilisés aux conséquences de la dégradation environnementale, sont formés sur les technologies vertes et identifient ensemble les actions appropriées pour prévenir les conflits spécifiques à chaque zone.

**Produit 2** : Les jeunes hommes et femmes à risque de radicalisation et les communautés bénéficient d’opportunités socio-économiques vertes contribuant à réduire les causes des conflits liés à la dégradation environnementale. C’est au niveau de ce produit que la FAO est surtout engagée au sein du projet. Pour plusieurs raisons, son démarrage a connu un grand retard qu’il convient de combler dans les meilleurs délais.

**Produit 3** : La planification du développement local et les décisions qui en résulte sont plus inclusives, transparentes, sensibles aux conflits et contribuent à réduire les frustrations des communautés et à réduire les causes des conflits liées à la dégradation de l’environnement.

Le cadre de résultats du projet est donné dans le tableau suivant :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Résultats** | **Produits** | **Indicateurs** | **Moyens de vérification/ fréquence de collecte** |
| **Les** **causes des conflits dus à la dégradation de l’environnement ainsi que la vulnérabilité des Jeunes hommes et femmes à risque de radicalisation dans les zones cibles du projet sont réduites.** |  | Indicateur 1 a : Nombre de conflits induits ou accélérés par la dégradation de l’environnement  Données de base : à élaborer en début de projet  Cible : réduction de 30%  Conflits désagrégés par types de conflit | Enquête de perception en début et fin de projet  Recueil des informations des ISP et services de sécurité sur une base trimestrielle |
| Indicateur 1b : Évolution de la vulnérabilité des jeunes hommes et femmes à risques de radicalisation ciblés par le projet  Base de données : XXX  Cible : 50% des jeunes ciblés ne sont plus vulnérables  Les données seront désagrégées par sexe et âge.  La perception des communautés sur les jeunes à risque ainsi que la perception des jeunes sur leur propre vulnérabilité sera mesuré. | Enquêtes de perception  Début et fin de projet |
| **Produit 1**: Les jeunes hommes et femmes à risque de radicalisation et les communautés sont sensibilisés aux conséquences de la dégradation environnementale, sont formés sur les technologies vertes et identifient ensemble les actions appropriées pour **prévenir les conflits spécifiques à chaque zone**  A1. Identification des localités les plus impactées par les conflits induits ou accélérés par la dégradation de l’environnement  A2 Elaboration d’une méthodologie participative et inclusive basée sur la concertation entre les acteurs ;  A3. Mise en place des cadres de concertation communaux  A4. Analyses spécifiques des conflits dans chaque commune cible.  A5. Sensibilisations sur l’impact de la dégradation de l’environnement et le rôle de chacun et les méthodes alternatives aux mauvaises pratiques  A6. Identification des bénéficiaires (autres que les jeunes à risque de radicalisation) (150)  A7. Sélection des jeunes à risque de radicalisation bénéficiaires (500)  A8. Mise en place et animation de Focus groups comme cadre de dialogue et d’échanges sur les problématiques identifiés. Informer et sensibiliser les acteurs sur la relation conflits, dégradation de l’environnement et vulnérabilité des jeunes hommes et femmes à la radicalisation.  A9. Identification des AGR et HIMO verts devant permettre d’atténuer les causes des conflits induits ou accélérés par la dégradation de l’environnement.  A10. Dialogue intergénérationnel - Informer, former et sensibiliser les bénéficiaires sur la citoyenneté, la cohésion sociale et la prévention et gestion des conflits liées à la dégradation de l’environnement. | Indicateur 1.1.1. : Nombre de personnes formées et sensibilisées sur les technologies vertes, les impacts de la dégradation environnementale et la cohésion sociale  Base de données : 00  Cible : à déterminer en début de projet : ensemble des membres des comités de concertation  Indicateur 1.1.2. : nombre de personnes touchées par la sensibilisation par zone d’intervention  Base de données : 00  Cible : 2 campagnes de sensibilisation par zone d’intervention touchent au moins 5000 personnes chacune  Indicateurs 1.1.3. : les cadres de concertation sont fonctionnels  Données de base: à déterminer en début de projet  Cible : 100%  Indicateurs 1.1.4 : Les conflits spécifiques à chaque zone sont identifiés collectivement et les actions socio-économiques vertes permettant de réduire les causes des conflits induis par l’environnement sont identifiés  Données de base: à déterminer en début de projet  Cibles: 1 analyse des conflits spécifique à chaque commune ciblée  30% des actions socio-économiques seront identifiées par les femmes  Indicateurs 1.1.5. : les bénéficiaires des activités socio-économiques sont identifiés  Ligne de base : 0  Cible : 650 dont 30% de femmes désagrégé comme suit : 500 jeunes femmes et hommes à risque de radicalisation et 150 membres des communautés.  Indicateur 1.1.6. : Nombre de points focaux (champions membres des comités de concertation) formés sur la détection et la lutte contre les pratiques néfastes à l’environnement identifiés dans les zones cibles  Base de données : à déterminer en début de projet  Cible : 10 par zone | Compte rendu des formations et listes de présence  Rapports des ONG de mise en œuvre: spots radio, campagnes de proximité, discussions de groupes cibles  CR des rencontres des cadres de concertation  Rapports des comités de concertation  Liste des bénéficiaires retenus selon les critères identifiés collectivement avec les comités de concertation.  Rapports de formation  Rapports de suivi des comités de concertation |
| **Produit 2**:Les jeunes hommes et femmes à risque de radicalisation et les communautés bénéficient d’opportunités socioéconomiques vertes contribuant à **réduire les causes de conflits** liées à la dégradation environnementale  A.2.1. formation des bénéficiaires sur les techniques vertes liées aux AGR et HIMO identifiés  A.2.2. Formation en esprit d’entreprise et à l’élaboration des plans d’affaire  A.2.3.Réalisation des ouvrages d’intérêt communautaire HIMO qui contribuent à réduire les conflits induits ou accélérés par la dégradation de l’environnement.  A.2.4. Mise en œuvre des AGRs sélectionnées à travers des appuis techniques, l’accès au financement, encadrement et suivi. | Indicateur 2.2.1. : Nombre d’« emplois verts » (HIMO et AGR) créés contribuant à réduire les causes des conflits induits ou accélérés par la dégradation environnementale  Base de données : 0  Cible : 650  NB. La cible désagrégée en HIMO et AGR sera précisée suite aux analyses des conflits et actions identifiées.  Indicateur 2.2.2. Nombre de bénéficiaires formés sur les techniques vertes et en esprit d’entreprise et compétences nécessaires à la mise en œuvre des AGR et HIMO identifiés  Base de données : xxx  Cible : 650  Indicateur 2.2.3. % des bénéficiaires des AGR toujours actifs à la fin du projet  Données de base : xxx  Cible : 100%  Indicateur 2.2.4. Nombre de bénéficiaires indirects des activités socioéconomiques (AGR, HIMO)  Données de base : xxx  Cible : 2000 | Rapports d’activités mensuels  Rapports des comités de pilotage et techniques  Rapports de formation  Rapport d’enquête |
| **Produit 3.** : La planification du développement local et les décisions qui en résultent sont plus **inclusives, transparentes, sensibles aux conflits et contribuent à réduire les frustrations** des communautés et à réduire les causes des conflits liées à la dégradation de l’environnement.  3.1. Formation des élus locaux et des services décentralisés sur la planification sensible aux conflits et au genre  3.2. Mise à jour des cartes de développement communautaire, outil de prise de décision des collectivités  3.3. Appuie à l’élaboration et/ou révision de PAI et PDL révisés, plus inclusifs, transparents et sensibles aux conflits et au genre  3.4. Appui à la communication des collectivités locales sur les PAI et PDL élaborés ou révisés  3.5. Appui aux mécanismes de suivi et contrôle d’un PGES (pilote) | Perception des populations sur l’inclusivité et la transparence de la planification du développement local  Données de base: xxx  Cible : amélioration  Nombre de carte de développement communautaire mise à jour  Données de base: à déterminer en début de projet  Cible : 1 par commune d’intervention  Nombre de PDL et PAI élaborés ou révisés sensibles aux conflits  Données de base: à déterminer en début de projet  Cible : 1 par commune d’intervention  Un mécanisme de suivi et de contrôle d’un PGES est revigoré et fonctionnel  Données de base mécanismes dysfonctionnels  Cible : mécanisme fonctionnel  Nombre d’élus locaux formés sur la planification sensible aux conflits et au genre, ainsi qu’à l’utilisation des CDC  Données de base: à déterminer en début de projet  Cible : l’ensemble des élus locaux des localités ciblées. | Enquête de perception en début et fin de projet  Disponibilité des CDC  Analyse comparative des PDL et PAI  Rapports du Comité préfectoral de suivi environnemental et social  Rapports de formations |

Source : Document du projet

# Méthodologie

La méthodologie qui a été suivi pour cette évaluation est détaillée dans les annexes de ce rapport. Cette méthodologie peut être divisée en trois étapes :

1. Une recherche bibliographique basée sur les documents produits par le projet et ses partenaires
2. L’élaboration d’un rapport de démarrage qui a été discuté et approuvé avant la phase de terrain
3. La collecte et l’analyse des données faites à l’aide d’entretiens directs, de focus groups et d’observations directes sur le terrain
4. La phase d’analyse et de rédaction du rapport

Les différentes étapes ainsi que les outils de l’évaluation sont annexées à ce rapport.



# Résultats de l’évaluation

## La pertinence

Elle permettra de mesurer le niveau d’alignement des objectifs du projet par rapport aux attentes des bénéficiaires et aux besoins des zones d’interventions. La pertinence du projet repose principalement sur sa conception. Elle concerne la mesure dans laquelle les objectifs envisagés par le projet répondent correctement aux problèmes identifiés ou aux besoins réels. Lors de cette étape, le consultant pourra aussi identifier les changements qui se seraient produits tant au niveau des problèmes initialement identifiés, que du contexte (physique, politique, économique, social, environnemental ou institutionnel) et pourra collecter les points de vue des parties prenantes en ce qui concerne l’intégration de ces changements dans le design du projet.

**• Dans quelle mesure les objectifs du programme correspondent-ils aux besoins des bénéficiaires, aux priorités des zones ciblées ?**

Le projet a pour objectif principal l’identification et la réduction des causes des conflits dus à la dégradation de l’environnement ainsi que celles de la vulnérabilité des Jeunes hommes et femmes à risque de radicalisation dans ses zones cibles. Il a principalement trois résultats attendus : identifier les causes de la dégradation environnementale et les emplois verts à promouvoir, donner des opportunités économiques aux JHOFARR et enfin améliorer la planification locale pour la rendre plus transparente et sensible aux conflits. Les thèmes soulevés dans l’objectif principal et dans les résultats attendus ont été identifiés dans la majorité des projets et plans de développement nationaux. Par exemple, le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES 2016-2020), qui vient juste de s’achever, décrit ses pilier 1 et 4 la nécessité de promouvoir l’émergences de communautés pacifiques qui gèrent de manière durable leurs productions. De même, le projet s’aligne au plan Cadre des Nations Unies pour l’Aide au Développement (PNUAD/UNDAF 2018-2022), dans ses axes 1 (Promotion de la bonne gouvernance au service du développement durable) et 2 (Transformation économique et gestion du capital humain). Les objectifs et résultats attendus du projet, sont aussi aligné à plusieurs Objectifs pour le Développement Durable (ODD\_Agenda 2030), notamment :

* + ODD 5 (Parvenir à l’égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles : 5.1 Mettre fin, partout dans le monde, à toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes et des filles) ;
  + ODD 8 (Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous : 8.4 et 8.5) ; ODD 12 (Établir des modes de consommation et de production durables : 12.2 parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources es naturelles) ;
  + ODD 15 (Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la certification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l’appauvrissement de la biodiversité) ;
  + ODD 16 (Promouvoir l’avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l’accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous) ;
  + ODD 17 (Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser : 17.1 Améliorer, notamment grâce à l’aide internationale aux pays en développement, la mobilisation de ressources nationales en vue de renforcer les capacités nationales de collecte de l’impôt et d’autres recettes ; 17.7 Promouvoir la mise au point, le transfert et la diffusion de technologies respectueuses de l’environnement en faveur des pays en développement, à des conditions favorables, y compris privilégiées et préférentielles, arrêtées d’un commun accord).

En faisant la promotion de modes de production et d’exploitation durables, le projet s’aligne aussi à la politique nationale de l’environnement ;et, particulièrement sur ses cinq (5) principes :

* + - la promotion de la bonne gouvernance,
    - la gestion durable des ressources naturelles et la préservation de l'environnement,
    - la prise en compte du genre,
    - le transfert de compétences des services techniques de l'Etat aux organisations socio-professionnelles, aux collectivités territoriales et aux opérateurs privés,
    - le renforcement du partenariat entre l'Etat et les autres acteurs.

Par ses activités de promotion d’exploitation maraichères, il s’aligne aussi à la politique nationale de développement agricole (PDA).

Les entretiens avec les bénéficiaires dans les zones ciblées ont montré que leur environnement était constamment agressé avec la prolifération des déchets plastiques, les modes d’exploitation irrationnelle du sous-sol et les pertes de récolte à cause des animaux qui étaient laissés sans encadrement et finissaient bien souvent dans les champs des agriculteurs, ce qui engendrait des conflits de manière permanente. Le paquet d’activités promus par le projet participent à réduire directement ou indirectement ces principaux problèmes qui ont été soulevés par les populations dans les zones-cibles.



**Les interventions, y compris les hypothèses sur lesquelles la logique d'intervention du projet était fondée et les résultats sont-ils conformes à l'impact prévu ?**

La Théorie de changement du projet lie l’apparition de conflits au sein des communautés à la dégradation continuelle de l’environnement et au manque d’opportunités de travail des jeunes, ce qui finit par les pousser à l’extrémisme violent. Cette théorie du changement stipule qu’avec une meilleure planification locale et une promotion d’emplois verts, la dégradation de l’environnement serait ralentie et ainsi les conflits diminueraient.

La littérature, de même que les entretiens faits sur le terrain ont tous confirmé que les conflits éleveurs-agriculteurs sont multiples dans les zones ciblées par le projet. Ce problème provient du fait que les parcours du bétail ne sont pas toujours bien marqués mais aussi, du fait que les parcelles des agriculteurs ne sont pas toujours bien délimitées et clôturées.

Tableau : Nature des conflits par préfecture

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Nature du conflit | Kindia | Boké | Siguiri | Beyla | Total | N |
| Agriculteurs- Éleveurs | 11,5% | 11,0% | 8,6% | 22,9% | 54,0% | 1’647 |
| Sociétés minières – Communauté | 5,8% | 17,4% | 12,2% | 0,4% | 35,8% | 1’647 |
| Agriculteurs - Agriculteurs | 2,2% | 4,3% | 2,8% | 13,3% | 22,6% | 1’647 |
| Agriculteurs- Miniers | 0,4% | 6,7% | 4,4% | 0,5% | 12,0% | 1’647 |
| Agriculteurs – Chasseurs | 0,2% | 0,4% | 0,4% | 3,4% | 4,4% | 1’647 |
| Éleveurs – Éleveurs | 0,4% | 0,6% | 0,6% | 2,4% | 3,9% | 1’647 |
| Éleveurs – Miniers | 0,1% | 1,6% | 0,8% | 0,0% | 2,5% | 1’647 |
| Conflits domaniaux | 0,2% | 0,1% | 1,7% | 0,1% | 2,2% | 1’647 |
| Miniers – Miniers | 0,0% | 0,0% | 0,7% | 0,0% | 0,7% | 1’647 |
| Soulèvement populaire | 0,3% | 0,1% | 0,1% | 0,0% | 0,5% | 1’647 |
| Pêcheurs – pêcheurs | 0,0% | 0,3% | 0,0% | 0,0% | 0,3% | 1’647 |
| Voisinage | 0,0% | 0,2% | 0,1% | 0,0% | 0,2% | 1’647 |

Source : Enquête sur les conflits et la dégradation de l’environnement, (CJEDD, 2019)

Ainsi, le bétail à la recherche d’aliments, s’en prend bien souvent aux cultures sur place, engendrant les conflits entre agriculteurs et éleveurs. De même dans les zones minières comme Boké, les concessions faites aux sociétés d’exploitation ne laissent pas beaucoup de pouvoirs aux populations. Ces dernières perdent bien souvent une partie de leurs terres, et voient une autre partie polluée par l’activité d’exploitation minière. Ce problème peut être résolu par une redynamisation des comités de suivi environnemental qui existent au niveau local et dont la tâche consiste à surveiller la mise en œuvre du plan de gestion environnemental des compagnies minières. La littérature a aussi lié, dans un passé récent, la prolifération des groupuscules djihadiste au manque d’opportunités de travail des jeunes dans les communautés vulnérables.

Tableau: Répercussion des conflits par préfecture

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Repercussion des conflits** | **Kindia** | **Boké** | **Siguiri** | **Beyla** | **Total** |
| Division ethnique/Tension communautaire | 19,5% | 18,1% | 19,2% | 43,2% | 47,7% |
| Perte des cultures | 16,6% | 25,7% | 15,2% | 42,5% | 45,6% |
| Perte de matériel | 16,4% | 39,7% | 25,1% | 18,8% | 32,6% |
| Sentiment d'insécurité | 21,9% | 36,7% | 29,8% | 11,5% | 26,3% |
| Perte de bétail | 19,6% | 25,1% | 21,1% | 34,1% | 20,1% |
| Pertes en vies humaines | 20,9% | 42,7% | 23,6% | 12,7% | 6,7% |
| Arrêt des activités économiques | 22,2% | 11,1% | 44,4% | 22,2% | 0,5% |
| Bagarres et blessures | 28,6% | 14,3% | 57,1% | 0,0% | 0,4% |

Source : Enquête sur les conflits et la dégradation de l’environnement, (CJEDD, 2019)

Le projet a invité plusieurs types d’activités dont les plus importantes sont :

* La sensibilisation sur les questions environnementales
* L’appui aux collectivités locales pour une meilleure prise en compte de leurs options de développement et planification sensible aux conflits et à l’environnement
* La promotion d’activités génératrices de revenus
* L’identification et la promotion d’emplois verts à même de restaurer l’environnement et de favoriser l’inclusion socioéconomique.

En appuyant la sensibilisation sur la dégradation environnementale et ses causes et en aidant les populations ciblées à avoir plus d’opportunités de travail durable, le projet a certainement contribué à réduire leur vulnérabilité. En appuyant la redynamisation des plans de Gestion environnementale et sociale dans certaines zones, le projet participe aussi à mieux sauvegarder l’environnement et à ralentir le rythme de dégradation issue de l’exploitation minière. Dans ses activités de promotion de jardins maraichers, le projet a entrepris de clôturer une à deux parcelles par zone ciblée. Les parcelles clôturées appartiennent soient à des individuels soient à des groupes de bénéficiaires sélectionnés dans ces zones.

***Théorie de changement du projet***

*Si les communautés, les collectivités locales et autres acteurs locaux sont conscients des conséquences de la dégradation environnementale et du changement climatique sur les causes des conflits ;*

*Si les jeunes hommes et femmes et principalement ceux à risque de radicalisation sont dotés de capacités pour accéder à des emplois verts rémunérateurs et contribuant à réduire les causes des conflits tout en renforçant le dialogue au sein des communautés ;*

*Si les autorités locales sont capables de prendre des décisions informées et ciblées, sur la base d’une planification du développement inclusive et sensible aux conflits, et d’en communiquer le contenu et les raisons ;*

*ALORS les impacts de la dégradation de l’environnement et du changement climatique sur les conflits, la perception d’injustice dans les politiques de développement local, et la vulnérabilité des jeunes à risque de radicalisation seront réduits ;*

*PARCE QUE les ressources naturelles seront mieux gérées, les communautés plus résilientes et les jeunes à risque de radicalisation devenus des acteurs de changement positifs.*

Concernant les activités relatives à la réduction de la vulnérabilité à l’extrémisme religieux, il convient de partir de la cause déclarée de cet extrémisme. Dans l’étude de base menée en 2018 par *Search for Common Ground* en Guinée ; « Étude de Perceptions sur la Problématique de la Prévention de l’Extrémisme Violent en Guinée », il a été trouvé que pour les « … facteurs de risque, de vulnérabilité et de résilience autour de la problématique de l’extrémisme violent en Guinée, les enquêtés ont répondu la pauvreté pour 80%, l’injustice pour 61%, la gouvernance pour 45% et l’insécurité pour 36% des sondés. Quant aux incitatifs qui poussent les gens à rejoindre des groupes extrémistes, les enquêtés mettent en avant l’influence politique pour 65%, l’influence du milieu fréquenté pour 58%, l’influence religieuse pour 43% et l’influence familiale pour 32%. Ici un rôle est assigné à la religion pour une partie non négligeable des enquêtés. À la question de savoir quels sont les facteurs qui favorisent l’extrémisme violent, 65% des enquêtés pensent à la défense d’une idéologie, 61% des raisons politiques, 36% des conditions socioéconomiques et 20% l’état psychologique des individus. Le repli et l’exclusion communautaires menant à l’extrémisme violent proviennent de la stigmatisation pour 75% des enquêtés, la pauvreté pour 65%, la politique pour 51% et l’État pour 23%. ».

La littérature sur le thème permet aussi, bien souvent de sortir une combinaison de facteurs similaires pour expliquer l’apparition et la consolidation de ce phénomène.

**La nature des activités promues nous pousse à croire que l’objectif recherché pourrait être partiellement atteint**. Ceci peut s’expliquer par le fait que ces activités peuvent à terme réduire les conflits dans les communautés, réduire l’empreinte carbone des activités de développement promues dans ces communautés mais n’aura pas nécessairement d’impact significatif sur l’extrémisme religieux vu que les majorités des causes cités par la majorité des personnes susceptibles de s’y engager, ne sont pas directement pris en compte par le projet.



## La cohérence

Le critère cherche à examiner comment d’autres interventions appuient ou affaiblissent l’intervention évaluée, et inversement

**• Dans quelle mesure est-ce que les actions mise en œuvre par le projet sont complémentaires avec les actions des autres structures intervenant en Guinée dans le domaine de la prévention de l’extrémisme violent et l’environnement ?**

Le projet a été mis en œuvre dans un contexte particulier. En effet, *Search for Common Ground* , avec un financement de l’Union Européenne déroule un projet dénommé « Unis dans nos différences, promouvoir la coexistence pacifique en Guinée », pour lutter contre la prolifération de l’extrémisme religieux. De même, la stratégie nationale de prévention et gestion des conflits mis en œuvre durant la durée de vie du projet est en lien direct avec les activités promues. Le projet est aussi en lien avec la promotion des mécanismes de prévention et gestion des conflits au « cadre de concertation », notamment la Synergie Préfectorale des acteurs de la Paix à Beyla (développée dans le cadre du projet de prévention des conflits en Moyenne Guinée et Guinée Forestière). Au niveau de Boké, le projet trouve sur place un Plan de Gestion Environnementale et Sociale qui devrait permettre à la région de mieux contrôler les actions des sociétés minières et notamment la mise en œuvre de leurs activités de sauvegarde environnementale et sociale. Ce plan est tout de même latent au moment du lancement du projet à cause de manque de moyens.

Le projet est en lien direct avec un ensemble d’initiatives mises en œuvre dans le pays pour réduire la dégradation environnementale, réduire l’occurrence et l’incidence des conflits nés de cette dégradation et enfin prévenir l’extrémisme violent dans ces communautés.

**• Dans quelle mesure est-ce que les actions mises en œuvre par le projet ont apporté une plus-value par rapport aux actions déjà existantes la réduction des conflits et la préservation de l’environnement ?**

Le projet est financé par le PBF en Guinée et est mis en œuvre par un groupe de trois organisations onusiennes et d’organisations de la société civile. Dans son architecture, ONUDI est l’agence-lead, FAO et PNUD étant des sous-récipiendaires. La mise en œuvre de ce projet jusqu’à sa clôture par trois agences des Nations Unies avec des système de gestion et de rapportage par toujours similaires n’est pas sans problèmes mais est une bonne leçon pour les trois agences dans le contexte de la mise en œuvre d’une meilleure coordination des activités entre les agences des Nations Unies.

Au niveau communautaire, le projet va appuyer l’effort des préfectures qui sont déjà engagés dans le suivi environnemental. Par exemple à Boké, le projet appui la mise en œuvre du PGES qui souffrait de moyens dans sa mise en œuvre. Certaines communes sont appuyées dans la reformulation de leurs Plans de Développement Locaux (PDL) et Plans Annuels d’Investissement (PAI) en intégrant les dimensions de prévention des conflits, d’environnement et de genre.

Les actions promues par le projet apportent une plus-value certaine dans le développement des communautés ciblées par la création d’emploi pour les jeunes et les femmes.

Même si le projet a été mis en œuvre dans certaines zones déjà ciblées par le précédent projet de Prévention du Radicalisme et de l’Extrémisme Violent en Guinée, les personnes ciblées ont été différentes. Les organisations qui ont mis en œuvre les activités n’ont pas directement fait le lien avec les actions précédentes du projet PREV.

## L’efficacité

L’efficacité décrit la réalisation des objectifs. C’est la comparaison entre les objectifs fixés au départ et les résultats atteints. L’intérêt est de mesurer des écarts et de pouvoir les analyser. Le consultant va comparer les objectifs planifiés et les mettre en correspondance avec les résultats atteints au niveau de chaque zone et de chaque produit.

**• Le projet a-t-il atteint les objectifs fixés dans le document du projet ? Quels sont la nature, la quantité et la qualité des résultats par rapport à ceux escomptés ?**

L’objectif du projet est « Les jeunes hommes et femmes à risque de radicalisation (JHoFARR) et les communautés sont sensibilisés aux conséquences de la dégradation environnementale, sont formés sur les technologies vertes et identifient ensemble les actions appropriées pour prévenir les conflits spécifiques à chaque zone ». Cet objectif est mesuré à travers deux indicateurs de performance :

1. Nombre de conflits induits ou accélérés par la dégradation environnementale
2. Evolution de la vulnérabilité des jeunes hommes et femmes à risque de radicalisation, ciblés par le projet

Le projet a choisi de mesurer le premier indicateur en calculant le pourcentage de conflits induits ou accélérés par la dégradation environnementale. Au début du projet, 79% des conflits dans les zones d’intervention ont été déclarés appartenir à cette catégorie. A la fin du projet, il est déclaré que 25% des conflits sont induits ou accélérés par la dégradation environnementale (contre une cible de 30%).

Le projet a initié plusieurs activités de nature à réduire les conflits causés par la dégradation environnementale, c’est le cas par exemple avec la promotion des mesures de défense des cultures (haies-vives, grillage, …), de l’appui dans les concertations entre communautés et sociétés minières, ou tout simplement de la redynamisation des associations locales afin que leurs membres puissent exploiter des parcelles ensemble. Il faut reconnaitre que les actions initiées ont plus été des pilotes que des actions destinées à la mise à l’échelle. Le nombre de bénéficiaires atteint pour les activités du projet est de loin inférieur à la population totale dans les zones d’intervention. La réduction déclarée pour les conflits, concerne plutôt celles qui engagent au moins un bénéficiaire (parmi les 800) plutôt que les conflits au niveau de toute la population, population qui a été utilisée comme base de calcul du nombre de conflits lors de l’étude de base.

Dans sa stratégie d’intervention, le document de projet signalait que la majorité des conflits dans la zone d’intervention (4 préfectures) était due à la réduction d’espaces agricoles, la divagation des animaux, la compétition pour l’accès à l’eau et aux pâturages, la pollution de l’environnement, et la chasse sur brulis. Vu la nature et le nombre d’activités supportées par le projet, il faut noter que la majorité des causes des conflits n’a pas été touchée : il s’agit principalement de la réduction des terres, de la compétition pour l’accès à l’eau et aux pâturages, la chasse sur brulis et même la pollution de l’environnement car au moment de cette évaluation, les communautés visées n’avaient pas encore commencé des activités concrètes en direction des groupes miniers.

**Au niveau du résultat**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Indicateurs** | **Données de base** | **Cible de fin de projet** | **Progrès actuel de l’indicateur** |
| **Résultat 1**  Les jeunes hommes et femmes à risque de radicalisation (JHoFARR) et les communautés sont sensibilisés aux conséquences de la dégradation  Environnementale, sont formés sur les technologies vertes et identifient ensemble les actions appropriées pour prévenir les conflits spécifiques à chaque zone. | Indicateur 1.1 :  Nombre de conflits induits ou accélérés par la dégradation environnementale | 79%  (Donnée fournie par  L’enquête de perception) | 30% | 25% [[3]](#footnote-4) |
| Indicateur 1.2 :  Evolution de la vulnérabilité des jeunes hommes et femmes à risque de radicalisation, ciblés par le projet. | 97%  (Donnée fournie par  L’enquête de perception) | 50% | 21% [[4]](#footnote-5) |

Pour le second indicateur, 97% des jeunes dans les zones d’intervention étaient déclarés vulnérables ou à risque de radicalisation ; à la fin du projet 21% de ces jeunes sont déclarés vulnérables ou à risques de radicalisation (contre une cible de 50%).

Les activités économiques supportés par le projet permettent aux associations qui en bénéficient, de générer des revenus. Même si par moment, le projet a soutenu des jeunes de manière individuelles au niveau des parcelles de production, la majorité de l’appui est allé aux groupes. Au moment de l’évaluation, ces groupes n’avaient pas encore procéder à une redistribution des revenus provenant de leurs activités. Cela veut dire que les revenus individuels n’ont pas varier de manière significative pour chacun des bénéficiaires. Le projet considère que chaque personne appartenant à une association qui a été soutenue, a une vulnérabilité réduite, ce qui pourrait être discutable vue que les bénéfices financiers qui sont jugés nécessaires pour réduire cette vulnérabilité, ne sont pas encore distribués.

**Au niveau du produit 1**, quatre indicateurs de performance sont utilisés par le projet :

1. Nombre de personnes formées et sensibilisées sur les technologies vertes, les impacts de la dégradation environnementale et la cohésion sociale. Donnée de base 0, cible 800
2. Nombre de personnes touchées par les séances de sensibilisation. Donnée de base 0, cible 20000
3. Nombre de cadre de concertation fonctionnel. Donnée de base 0, cible 20
4. Nombre de conflits spécifiques induits ou accélérés par la dégradation environnementale dans chaque zone identifiée. Donnée de base 6, cible 3

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Indicateurs** | **Données de base** | **Cible de fin de projet** | **Progrès actuel de l’indicateur** |
| Produit 1.1 | Indicateur 1.1.1 : Nombre de personnes formées et sensibilisées sur les technologies vertes, les impacts de la dégradation environnementale et la cohésion sociale | 0 | 800 | 850 personnes formés |
| Indicateur 1.1.2 : Nombre de personnes touchées par les séances de sensibilisation | 0 | 20000 | 100% ont été touché  (Au moins 1000 personnes ont été  touchées par les séances de sensibilisation par commune ; soit 20000 au total). |
|  | Indicateur 1.1.3 : Nombre de cadre de concertation fonctionnel | 0 | 20 | 20 cadres de concertation mis en place sont fonctionnels et participe activement à la mise en œuvre des activités du projet. |
|  | Indicateur 1.1.4 : Nombre de conflits spécifiques induits ou accélérés par la dégradation environnementale dans chaque zone identifiée | 6 conflits par district | 3 conflits par district | 3 conflits par districts |

Le projet rapporte en fin de cycle des résultats de 850 personnes formées et sensibilisées sur les technologies vertes, 20000 personnes touchées par toutes les sensibilisations, 20 cadres de concertation mise en place et 3 conflits induits ou accélérés par la dégradation environnementale par district. Les bénéficiaires ciblées correspondent à ceux visés dans le document du projet, dans leur majorité : il s’agit principalement de personnes engagées dans les activités agricoles ou d’élevage, pour la plupart du temps jeunes ou femmes.

Les niveaux des indicateurs à la fin du projet proviennent des rapports de performance du projet. Il faut remarquer qu’il n’existe pas dans le projet de base de données spécifique qui permettent de retrouver spécifiquement toutes les personnes formées et sensibilisées. De même les conflits rapportés ne sont pas répertoriés de manière que les changements puissent être liés directement aux actions du projet.

Pour les cadres de concertation, les entretiens de terrain ont montré qu’ils ont été mis en place cependant, leur fonctionnalité n’est pas établie. Les agences du SNU ont tous contracté des organisations locales pour mettre en œuvre les activités de formation, sensibilisation et de production. La nature des relations, comme notée ailleurs était plutôt contractuelle : ces organisations locales étaient rémunérées sur la base de leurs outputs (personnes formées, sensibilisation faites, intrants agricoles distribués,) cela laissait peu de place aux cadres de concertation pour intervenir dans la mise en œuvre des activités. De même il n’a pas été défini, de manière spécifique la notion de « cadre de concertation fonctionnel » Cela aurait dû être fait dans le manuel de Suivi Evaluation ou dans les indications fournies aux agences, et ni le manuel, ni ces indications n’étaient disponibles lors de la mise en œuvre.

**Au niveau du produit 2,** le projet utilise deux indicateurs de performance pour suivre ses progrès :

1. Nombre de bénéficiaires formés sur les techniques vertes et esprit d’entreprise et compétences nécessaires à la mise en œuvre des AGR et HIMO vertes identifiées. Données de base 0, cible 650.
2. % des bénéficiaires AGR toujours actifs à la fin du projet. Données de base 0 cible 260

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Indicateurs** | **Données de base** | **Cible de fin de projet** | **Progrès actuel de l’indicateur** |
| Produit 1.2 | Indicateur 1.2.1 Nombre de bénéficiaires formés sur les techniques vertes et esprit d’entreprise et compétences nécessaires à la mise en œuvre des AGR et HIMO vertes identifiées. | 0 bénéficiaires directs | 650 bénéficiaires directs | 260 (estimé par l’évaluation) |
| Indicateur 1.2.2 % des bénéficiaires avec AGR toujours actifs à la fin du projet | 0 bénéficiaires directs (40%) | 260 bénéficiaires directs (40%) | 260 (estimé par l’évaluation) |

Le projet n’a pas estimé le résultat atteint avec ces deux indicateurs. Lors de l’évaluation finale, il est ressorti que les activités d’AGR et HIMO vertes ont été lancées dans les derniers mois du projet et étaient toujours fonctionnelles lors du passage du consultant[[5]](#footnote-6). Cependant, il est établi que tous les bénéficiaires du projet n’ont pas été formés sur les techniques vertes et esprit d’entreprise. Les bénéficiaires qui ont été formées sont des jeunes hommes ou femmes appartenant à des groupements ciblés ou à des associations de base, en majorité. Ceux qui sont formés sont en majorité des membres de groupements locaux ou d’associations de femmes. Ces personnes sont censées démultiplier les formations au niveau de leurs groupes. Par exemple

A group of people sitting outside

Description automatically generated with low confidence

Formation des bénéficiaires sur l’utilisation et la sécurisation des panneaux solaires, des WIFI et des congélateurs solaires

Etant donné que 40% des bénéficiaires ont été engagées dans ces types d’activités et qu’ils le font en groupe, l’évaluation finale établit que :

1. Pour le premier indicateur, les 260 personnes ont été atteintes et que
2. Pour le second indicateur, ces 260 personnes, avec leurs groupes, continuent de travailler dans ces AGR vertes ou en HIMO[[6]](#footnote-7)

L’évaluation finale s’est passée au moment où certaines activités de production agricole étaient déjà finies, les bénéficiaires attendaient le cycle de production suivant. Pour ces activités, les bénéficiaires dépendent en majorité sur des puits sommaires d’à peu près 7-10 m de profondeur. Ces puits ont toujours été utilisés par les communautés locales pour leurs production maraichères, lorsque ces communautés n’étaient pas a coté d’une rivière ou d’un lac. Le projet a aidé une partie de ces communautés à augmenter le nombre de ces puits mais l’eau qui en provenait n’était jamais suffisante. C’est pourquoi, la majorité des personnes interviewées et qui ont bénéficié de cet appui, ont rapporté avoir temporairement arrêté l’activité de production à cause du manque d’eau. Des parcelles de cultures maraichères asséchées ont été notées, faute d’eau suffisante. Dans ces conditions, il est très peu probable que l’appui du projet puisse continuer à porter des fruits au-delà de la vie du projet. Il faut cependant noter que trois types d’activités promues continuait sans problèmes au moment de cette évaluation : Il s’agit de la fabrication de dalettes en plastique, de la vente de glace et d’eau fraiche avec l’utilisation des congélateurs solaires et enfin de la redynamisation du comité préfectoral de Boké à travers la réhabilitation de la salle de réunion et l’élaboration de son plan de gestion environnementale.

Au niveau du résultat 3, le projet utilise quatre indicateurs de performance pour mesurer ses progrès :

1. Nombre d’élus locaux formés sur la planification sensible aux conflits et au genre. Valeur de base 0, cible 180
2. Un mécanisme de suivi et de contrôle d’un PGES est revigoré et fonctionnel. Valeur de base 0, cible 1
3. Nombres de CDC élaborés. Valeur de base 0, cible 20 -
4. Nombre de Communes et communautés qui ont mis à jour leurs PDL & PAI sensible au genre et aux conflits. Valeur de base 0, cible 20.

|  | **Indicateurs** | **Données de base** | **Cible de fin de projet** | **Valeur fin de projet** | **Raisons pour les retards ou changements** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Produit 1.3 | Indicateur 1.3.1 : Nombre d’élus locaux formés sur la planification sensible aux conflits et au genre | 0 | 180 | 180 élus locaux formés | 180 élus locaux ont été formés sur la planification sensible aux conflits et au genre |
| Indicateur 1.3.2 : Un mécanisme de suivi et de contrôle d’un PGES est revigoré et fonctionnel. | 0 | 1 | 100% | Le Comité préfectoral de gestion environnemental et social de Boké a bénéficié d’appuis techniques, matériels et en équipement ; et, il est fonctionnel. |
| Indicateur 1.3.3 : Nombre de CDC élaborées | 0 | 40 | 20 cartes élaborées par l’ONG CJEDD - |  |
| Indicateur 1.3.4 : Nombre de Communes et communautés qui ont mis à jour leurs PDL & PPAI sensible au genre et aux conflits | 0 | 20 | 11 | 11 communes de Siguiri et Beyla |

Le projet rapporte en fin de cycle 180 élus formés pour le premier indicateur et un (1) plan de Gestion environnemental rendu fonctionnel à Boké. 20 CDC ont été élaborées et 9 PDL/PAI ont été mis à jour.

Les élus locaux qui ont été formés proviennent des communes de Siguiri, Beyla et de la préfecture de Boké. Le projet n’a pas maintenu une base de données de ces personnes formées. Cependant, le consultant a pu noter que les sessions de formation ont eu lieu. Le contenu des formations qui leur ont été donné n’a pas été communiqué, un curriculum systématique n’ayant pas été produit pour être utilisé dans ce cadre.

Le PGIES de Boké a été mis à jour et le consultant a pu s’en rendre compte avec les entretiens faits avec les membres du comité préfectoral. De ces entretiens, il ressort que la mise en place de cet outil de gestion est très importante pour Boké cependant le comité dit ne pas être entièrement fonctionnel à cause du manque de moyens que la préfecture devrait lever pour leur permettre de bien faire leur travail. Les membres du comité continuent de dire que la mise en œuvre du PGIES dans ces conditions, est laissé au bon vouloir des compagnies minières car c’est elles qui mobilisent les ressources, lorsqu’elles veulent bien le faire, pour permettre aux membres du comité de gestion de se déplacer pour superviser leurs activités du point de vue environnementale et sociale.

La mise à jour du PGIES est certes un pas important dans la gestion des conflits entre miniers et communautés locales mais elle n’est pas suffisante pour une réduction effective de ces conflits. A Boké par exemple, depuis la finalisation du PGIES, aucune activité spécifique en direction des mines n’a été faite. Le comité reste confiné au niveau de la préfecture, faute de moyens. Pour que la réduction des conflits avec les miniers puisse être effective, il faudrait y associer des activités de plaidoyer pour que le comité préfectoral dispose de moyens conséquents pour effectuer le travail qui lui est dédié.

En général, au niveau du résultat 1 il faut noter que la majorité des AGR et des activités HIMO ont été menées dans les derniers mois du projet. Cependant, en général les cibles numériques fixés par le projet ont été atteint, d’après le rapport final du projet. Il faut aussi noter que le consultant n’a pas trouvé de base de données claires au niveau des agences de mise en œuvre. Les données agrégées ont été fournies et ne permettent pas toujours de vérifier l’exactitude des nombres rapportés. Le consultant a pu échanger avec les bénéficiaires indiqués sur le terrain. Il est ressorti de ces discussions que les approches de ciblages ont été différentes selon les organisations : par exemple FAO a privilégié par moments des bénéficiaires individuels avec leurs parcelles de production pour les aider à lutter contre les effets de la divagation des animaux alors que dans d’autres endroits, des intrants ont été donnés à des groupements de femmes directement. PNUD a privilégié l’appui à des groupements déjà constitués pour les AGR de même que l’ONUDI. Les approches de ciblages ont été différentes mais ont toutes convergé vers la sélection de personnes qui étaient des bénéficiaires idéaux, tels que décrits dans le Prodoc.

**• Le projet a-t-il pû réduire l’extrémisme violent en agissant sur le niveau de dégradation de l’environnement ?**

Le projet part du postulat que les jeunes hommes et femmes deviennent plus vulnérables à l’extrémisme religieux, à cause de leur manque d’opportunités économiques. De ce fait, le projet a essayé dans toutes ses zones d’intervention, de leur faire bénéficier d’opportunités de travail, la plupart du temps en groupe. Les AGR qui ont été soutenues étaient à leurs débuts au moment de l’évaluation finale. Même si les bénéficiaires étaient entrain de s’y lancer, ces activités n’avaient pas encore généré assez de revenus significatifs qui pourraient faire une différence dans leur niveau de vie. De ce fait, jusqu’au moment de l’évaluation, et partant du postulat du projet, nous pouvons dire que la vulnérabilité à l’extrémisme a été réduite.

L’utilisation du congélateur solaire de même que la fabrication des dalettes en plastique ou le recyclage des déchets n’atteindront l’objectif finale de réduction de la vulnérabilité à l’extrémisme et celle de la dégradation de l’environnement que lorsque les bénéficiaires de manière individuelles, auront un niveau d’activité suffisamment important pour leurs permettre de subvenir à leurs besoins. Au moment de l’évaluation finale, ce n’était pas encore le cas.

Aussi, même si l’extrémisme est corrélé au manque d’opportunités économiques par plusieurs auteurs , une divergence d’interprétation des textes religieux est une cause reconnue dans la naissance de cet extrémisme, c’est pourquoi, la majorité des projets qui cherchent à réduire cet extrémisme y associent des prêcheurs religieux modérés qui entretiennent la discussion et les concertations avec les jeunes vulnérables et radicalisés afin de les amener à être plus tolérants. Ces plateformes d’échanges avec ces religieux n’ont pas été prévues dans l’idée originale du projet, ce qui participe à en réduire l’effet.

**• Quelles ont été les stratégies de coordination et de gestion les plus efficaces utilisées par le projet et quels ont été les principaux moteurs et hypothèses nécessaires pour influencer la réalisation des produits et de l'objectif du projet ?**

Etant donné que trois agences des Nations Unies étaient impliquées dans la mise en œuvre, il a été retenu dès le début de la planification du projet que la mise en œuvre se ferait sur la base du Delivery as One (DaO) pour assurer la complémentarité des actions ainsi que leur séquencement.

L’ONUDI a abrité l’équipe centrale du projet, en temps qu’agence lead. Cette équipe, notamment le consultant en emplois verts devait appuyer toutes les agences dans la mise en œuvre de leurs activités. Chaque agence récipiendaire avait alors désigné un point focal pour le projet. De même, les agences ont toutes sélectionnées des organisations de base pour la mise en œuvre directe de leurs activités. Cela a permis d’accélérer le rythme de mise en œuvre une fois que tous les préalables étaient déterminés.

La coordination du travail entre les différentes agences a aussi été intensive. Les points focaux et l’équipe du projet étaient constamment en communication durant toute la mise en œuvre du projet.

Quatre risques majeurs étaient identifiés pour le projet lors de sa planification :

1. Refus d’abandonner les pratiques traditionnelles
2. Violences politiques liées à l’installation des maires
3. Violences autours de la sélection des jeunes bénéficiaires (jeunes radicalisés)
4. Refus et risque d’abandon des activités vertes cibles

Les risques étaient tous substantiels mais au bout du compte, seuls les deux premiers se sont matérialisés. Le projet a cependant eu plusieurs autres risques et hypothèses qui ont fini par avoir des impacts significatifs sur sa mise en œuvre. C’est ainsi que par exemple

* Un retard important a été noté pour l’identification des bénéficiaires. En effet, les bénéficiaires devaient provenir de la base de données d’un projet précèdent mis en œuvre par UNFPA « Prévention de la radicalisation et de l’extrémisme violent ». Au moment du démarrage du projet, UNFPA n’avait pas fini d’établir la base de données complète. Cela a fini par faire trainer les activités d’au moins trois mois. L’indisponibilité de cette liste qui devrait être préalablement fournie par le projet (PVE) a conduit à une modification de l’approche par les agences d’exécution avec l’appui technique du secrétariat du PBF et validée par le comité de pilotage. Sur la base de cette approche, les 650 bénéficiaires ont été identifiés au niveau de 60 districts bénéficiaires des 20 communes cibles du projet. Ces 650 bénéficiaires ont été formés sur les techniques vertes liés aux AGR et HIMO vertes ainsi qu’en esprit d’entreprise et élaboration des plans d’affaire.
* Au mois de mars 2020, la Covid est arrivée avec son lot de restrictions et a fini par impacter le projet beaucoup plus que cela n’était anticipé. Ces mesures sanitaires de prévention contre la COVID-19, notamment la restriction de voyages, ont entrainé un arrêt momentané de la mise en œuvre des activités du projet sur le terrain
* Des violences sociopolitiques qui se sont passées à la suite des élections entre 2019 et 2020 ont aussi longuement ralenti le projet (3 élections en 2020).

**• Dans quelle mesure le projet a-t-il mis en place et utilisé un système efficace de suivi et d’évaluation ?**

Le projet disposait d’un comité de pilotage composé par les partenaires nationaux (gouvernement au niveau ministériel et Société civile), la coordination du PBF, les agences impliquées dans la mise en œuvre au niveau représentant pays. Ce comité était chargé du suivi stratégique du projet à travers l’organisation des rencontres semestrielles. Les entretiens tenus avec des membres de ce comité ont montré que la majorité des décisions concernant le projet y ont été discutés avant leur mise en œuvre. Le comité s’est réuni tout au long de la mise en œuvre et a permis de procéder à une réorientation de certains fonds vers la riposte contre la covid 19 et l’obtention d’une extension sans couts des activités.

Le projet disposait aussi d’un comité technique composé des agences du SNU et des départements ministériels qui était chargé du suivi technique des activités et comprenait les agences et les partenaires de mise en œuvre des activités du projet. Ce comité se réunissait une fois par trimestre.

Le consultant n’a pas pu voir les minutes des réunions du comité de pilotage et du comité technique. Il est difficile de conclure sur le nombre de fois que les réunions des comités techniques et de pilotage se sont réunis, toutes les minutes de ces réunions n’étant pas disponibles au moment de cette évaluation.

L’ONUDI assurait le suivi du projet. Cependant, le projet ne disposait pas d’un système de suivi évaluation spécifique et n’avait pas un chargé de suivi évaluation dédiée exclusivement aux activités. Même si cela n’a pas été prévu, étant donné que plusieurs institutions s’activaient dans la mise en œuvre, il aurait été bénéfique d’avoir des outils et mécanismes de suivi standard, partagés avec tous les partenaires. De même les indicateurs auraient pu être définis dans leurs moindre détail en expliquant leur signification, les méthodes et outils de collecte, la fréquence de ces collectes, les méthodes d’analyse et de rapportage pour chaque indicateur. Puisque le nombre d’activités et de bénéficiaires était assez significatif, une base de données standard aurait pu être proposé pour faciliter la comptabilité et l’audit des résultats du projet. Le suivi des activités sur le terrain se faisait par les agences du SNU. Ces dernières se chargeait d’organiser des missions de terrain pour apprécier la mise en œuvre de leurs activités qui ont été sous-contractées. Le Secrétariat organisait aussi des visites de terrain pour suivre l’évolution des activités sur le terrain avec chacune des agences engagées.



Les ONGs locales qui ont participé à la mise en œuvre auraient aussi pu bénéficier de ces outils et méthodes pour mieux s’acquitter de leurs taches. L’ONUDI devait coordonner l’élaboration d’un plan de mise en œuvre, d’un plan de suivi-évaluation et d’un plan de communication du projet. Ces plans n’ont pas été disponibilisés lors de l’évaluation finale.

De la même manière que le suivi évaluation, la visibilité de la majorité des actions est un véritable problème. Au niveau des sites visités, très peu ont des panneaux d’identification des actions qui reconnaissent l’appui du PBF. Les seuls panneaux qui ont été vus sur le terrain étaient en confection à Siguiri avec l’’ONG Initiative pour la Protection de la Femme de l’Enfant, et de l’Environnement (IPFEE) ou sur deux tricycles utilisés pour la collecte des ordures plastiques. Le reste des actions et équipements n’était pas marqué.

Des missions de suivi sur le terrain ont eu lieu avec le PBF et les agences de mise en œuvre. Plusieurs éléments photographiques et vidéo ont été vues et peuvent attester de la tenue de ces visites.

Le projet ne disposait pas de manuel de suivi évaluation qui pourrait permettre aux différentes agences de mise en œuvre d’observer les mêmes méthodologies pour faire la comptabilité des indicateurs. Aucune des agences impliquées dans la mise en œuvre n’avaient, au moment du passage de l’évaluateur une base de données qui identifiait nommément par exemple tous les bénéficiaires.

Une enquête de perception a été conduite au début du projet et devait aussi être conduite à la fin. Le rapport de l’enquête de perception à la fin du projet n’a pas été disponible. De même l’évaluation à mi-parcours ne s’est pas tenu comme prévu dans le document du projet.

Le projet avait prévu d’investir au moins 8% de son budget dans le suivi évaluation, ce qui est conforme aux pratiques dans le milieu.

**• Comment le projet a-t-il abordé les questions de genre et de jeunesse dans la mise en œuvre de ses activités ?**

La majorité des bénéficiaires du projet sont des jeunes et des femmes. Au début de la mie en œuvre, l’identification des bénéficiaires avait fait ressortir plusieurs personnes qui n’étaient pas dans la tranche d’âge des jeunes. Il a fallu corriger cela en sélectionnant plus de jeunes et en les intégrant à la liste initiale. Le problème venait du fait que les agents du projet cherchaient à intégrer le plus de personnes qu’ils pensaient à risque de radicalisation, de ce fait la pratique d’un Islam rigoriste a fini par être l’élément le plus déterminant dans la sélection des bénéficiaires. La même chose est arrivée au niveau de plusieurs groupes de bénéficiaires pour la sélection des femmes. L’identification des bénéficiaires a causé problème à cause de l’appellation « Jeunes à risque de radicalisation ». Cette appellation laisse croire que les bénéficiaires du projet sont « potentiellement dangereux ». Des entretiens tenus sur le terrain, il est apparu que dans certains cas, il était même devenu difficile aux agents sur le terrain d’identifier ces bénéficiaires potentiels à cause de la nature du questionnaire initial qui permettrait de dire si une personne est à risque de radicalisation[[7]](#footnote-8).

## L’efficience

L’efficience concerne l’utilisation rationnelle des moyens à disposition et vise à analyser si les objectifs ont été atteints à moindre coût (financier, humain et organisationnel). Le critère d’efficience mesure la relation entre les différentes activités, les ressources disponibles, et les résultats prévus.

La question centrale que pose le critère d’efficience est « l*e projet a-t-il été mis en œuvre de manière optimale ?* »

**Les partenariats avec les organisations locales de mise en œuvre, ont-ils été sélectionnés comme étant les plus appropriés pour atteindre l’objectif du projet ? Tous les partenaires requis ont-ils été engagés de manière adéquate ?**

Les agences du SNU ont sous-contracté des organisations locales pour la mise en œuvre des activités sur le terrain. Ces organisations locales étaient les suivantes :

* Association pour le Développement Durable et la Protection de l’Environnement en Guinée (ADAPE)
* Association Guinéenne pour l’Allègement des Charges Féminines (AGAFEM) ;
* Club des Jeunes pour le Développement Durable (CJEDD) ;
* Initiative pour la Protection de la Femme de l’Enfant, et de l’Environnement (IPFEE) ;
* Alliance Guinéenne pour le Développement rural (AGUIDER)
* HERE Guinée pour le développement communautaire et rural (ONG HERE-Guinée)
* Club des Amis du Monde (CAM)

Ces organisations locales étaient plus engagées comme fournisseurs de services et ont mis en œuvre les actions qui étaient identifiés dans leurs termes de référence. En fait, les agences du SNU, ont repris les activités qui relevaient de leur responsabilité et les ont fait exécuter par les organisations. Les décisions stratégiques revenaient aux agences du SNU et leur mise en œuvre aux organisations locales. Il n’y avait pas dans le système une flexibilité qui aurait permis à ces organisations de modifier les termes de leurs interventions. Au bout du compte la performance notée pour le projet est la résultante de la collaboration entre les agences du SNU et les organisations locales.

**Dans quelle mesure le projet a-t-il réussi à engager et à développer des partenariats avec les structures gouvernementales et le secteur privé pour sensibiliser aux questions et aux menaces liées à la dégradation de l’environnement et à la réduction des conflits ?**

Au niveau de la planification, les structures publiques techniques comme les ministères partenaires, les directions régionales et préfectorales ont été consultées. A Boké par exemple, ces consultations ont permis de détecter que le besoin réel de la communauté était l’appui à la mise à jour du PGES et à sa mise en œuvre.

Les élus locaux comme les mairies ont été associés de la même manière que les structures techniques car, leurs représentants ont été conviés aux réunions d’information et de planification du projet.

Pour la mise en œuvre, le partenariat avec les structures gouvernementales n’a pas bien marché. Les agences du SNU ont sous-contracté des organisations locales pour la mise en œuvre de leurs activités et ces dernières s’en sont acquitté conformément aux termes de leurs contrats. En fait, le rôle de ces organisations a été décrit dans le document de projet alors que les structures publiques y ont juste été cité. Leur rôle dans la mise en œuvre des activités du projet n’a pas été bien défini, à l’exception de leur participation aux comités de pilotage et technique. De même aucun budget n’était alloué à leur participation dans le document de projet. Il en est de même de la participation des structures du secteur privé : le projet n’avait pas de stratégie pour les engager dans sa mise en œuvre.

Les représentants des élus ont participé à l’identification de certains bénéficiaires en prenant part aux rencontres organisées à cet effet et en indiquant les zones prioritaires au niveau de certains sites. Donc même si le projet a obtenu des résultats sur ces activités, l’implication du secteur public et privé dans la mise en œuvre a été minime.

**• Les résultats obtenus peuvent-ils justifier l’investissement consenti ?**

Le budget total du projet est de 1.500.568 USD. Le projet a directement touché 650 personnes au niveau des communautés bénéficiaires. Cela veut dire que pour chaque bénéficiaire identifié, il a été investi 2.308 USD. Nous jugeons que ce cout unitaire est assez élevé vu le niveau d’investissement qui a été fait et les résultats obtenus. Il n’existe pas à notre connaissance un benchmarking des projets du PBF par rapport à leurs couts unitaires en Guinée mais ce cout unitaire pourrait être utilisé dans le futur pour cela.

## L’impact

L’étude de l’impact mesure les retombées du projet à moyen et long terme, c’est l’appréciation de tous les effets, du projet sur son environnement, effets aussi bien positifs que négatifs, prévus ou imprévus, sur le plan économique, social, politique ou environnementale. C’est l’ensemble des changements significatifs et durables dans la vie des bénéficiaires et dans leur environnement à l’issue de la mise en œuvre du projet.

Etant donné que beaucoup d’actions du projet, surtout les investissements se sont passés dans les derniers mois, il est difficile d’identifier des impacts actuels sur la vie des bénéficiaires. Cependant il est clair que les formations et séances de sensibilisation, l’aménagement des jardins maraichers, l’actualisation du PGES de Boké, la disponibilisation du solaire dans certaines communautés de même que la transformation des déchets plastiques va avoir sur le moyen et long terme des effets significatifs sur l’environnement des zones ciblées. L’impact du projet sur la réduction de la vulnérabilité à l’extrémisme violent sera beaucoup plus difficile à démontrer dans le futur étant donné que les activités proposées ne semblent pas suffisantes pour couvrir les causes les plus importantes de ce phénomène. Au niveau de Siguiri, les points d’eau potables installés dans un poste de santé et dans deux autres zones ont déjà un impact certain en ce sens qu’ils permettent à des zones sans eau d’avoir accès au liquide de manière saine.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Histoire de succès : Projet de collecte et de recyclage des déchets plastiques à Siguiri**  Ce projet a été réalisé au profil des 42 bénéficiaires de Siguiri Koro repartis en groupes de 30 personnes s’occupant de l’assainissement et de 12 personnes faisant le recyclage déchets plastiques.  Dans le but pérenniser le projet, un centre de tri et de recyclage a été aménagé et équipé au profit des bénéficiaires où ces derniers transforment les plastiques en plusieurs types de produits tels que : pavés, briques, palissades etc.  **Côté REUSSITE,** ce projet de recyclage de déchets plastiques est une réussite car il se révèle comme une réponse adéquate à la dégradation environnementale causée par les déchets plastiques à travers :   * L’utilisation du Réchaud à Gaz comme source d’énergie en lieu et place du charbon ou le bois ; * La création d’emploi pérenne et porteur de revenu aux 42 jeunes hommes et femmes bénéficiaires du projet.   Le centre de recyclage est de nos jours opérationnel et il vient de négocier un contrat avec les autorités de la commune urbaine de Siguiri pour le pavage de la devanture de la Mairie. Un autre contrat est en cours de négociation avec la SAG, société aurifère Ashanti Anglo Gold de Siguiri pour la production de 2.000 pavés.  Madama Camara membre du groupe a affirmé :  « Auparavant j’allais dans les mines pour travailler afin de nourrir mes enfants, grace à cette activité, je peut prendre soin de mes enfants, travailler tranquillement sans risque et prendre soin de mes enfants au lieu de risquer ma vie dans la mine. » | | |
|  |  |  |

**• Dans quelle mesure le projet a-t-il affecté la vie des bénéficiaires dans les communautés participantes ?**

Le projet a mis en place des jardins maraichers et des AGR vertes et HIMO. Pour ces activités, des groupes de bénéficiaires ont été identifiés. Des entretiens sur le terrain, il est apparu que la production est juste à ses débuts : les jardins avaient juste fait une récolte pour les endroits où ils ont bien marché et les AGR vertes comme l’exploitation des congélateurs solaires et la transformation des déchets plastiques commençaient à être mises en œuvre. A Boké, le projet a aidé en plus à l’actualisation d’un PGES et à l’équipement de la salle de réunion du Comité préfectoral de Suivi.

Ces activités même si elles sont bénéfiques, n’ont pas encore commencé à impacter significativement la vie des bénéficiaires ; elles ont toutes été mises en place dans les mois précédent l’évaluation finale.

**• L’impact des effets de la dégradation de l’environnement dans les sites participants a-t-il diminué en corrélation avec l’adoption des technologies promues ? Si ce n'est pas le cas, pourquoi ?**

Plusieurs technologies ont été promues par le projet. Les jardins maraichers qui ont déjà été clôturés ne sont plus envahis par le bétail. Le projet a distribué dans la majorité de ces jardins des semences maraichères hybrides qui donnent une forte production en année 1 et finissent par perdre leur potentiel de production dès la seconde année. Ces éléments n’ont pas été suffisamment communiqués aux bénéficiaires étant donné que plusieurs parmi eux ont exprimé le désir de prélever des semences de leurs productions, ce qui est fortement non-recommandé.

L’appui à la mise à jour du PGES de Boké est assez récent pour permettre de noter un résultat direct sur l’environnement. D’ores et déjà, les membres du comité ont déjà pris attache avec les sociétés minières pour les informer de leur rôle et de leur nouveau plan mais le manque de moyens de déplacements de ces membres limite toujours l’impact de la mise en œuvre du document sur la communauté.

A Siguiri, la dotation en congélateurs solaires a eu un impact direct dans la vie des communautés en ce sens que le solaire apporte l’électricité dans une zone où elle n’était pas présente et offre aux membres choisis une possibilité de se faire de l’argent en vendant de la glace, de l’eau de la boisson rafraichie.

Il reste cependant à ces organisations de se formaliser en cherchant tous les papiers requis par l’autorité pour pouvoir exister et avoir accès à des services financiers qui leur permettront de plus se développer.

A person sitting on a roof

Description automatically generated with low confidenceA group of people standing around a cardboard box

Description automatically generated with medium confidence

**• Quelles sont les bonnes pratiques et les apprentissages faits par la mise en œuvre du projet ?**

Plusieurs bonne pratiques et leçons apprises émergent de la mise en œuvre de ce projet :

1. Le projet a été mis en œuvre par un groupe de trois agences du SNU et cinq organisations locales. La collaboration entre toutes ces entités semble avoir marché et produit au bout du compte la majorité des résultats escomptés. Etant donné que chaque agence connaissait bien sa zone désignée, il devait plus facile de mettre en œuvre et de suivre les activités sur le terrain.
2. L’identification du projet a été faite sur la base des documents d’orientation stratégiques et des analyses de besoins qui ont été menés. La pertinence du projet est toujours améliorée si le paquet d’activités et de résultats adossés à un projet est élaboré en se basant sur ces documents stratégiques.
3. La mise à jour du PGES de Boké et la réhabilitation de leur salle de réunion a déjà permis une revitalisation du comité de suivi préfectoral, en partie. D’après les interviews, ce comité a toujours besoin de moyens de transport qui devrait leur être assuré par l’autorité ou leurs partenaires pour être entièrement autonome. En effet, les sociétés minières se trouvent à de bonnes distances de la ville et les atteindre est un vrai défi pour les membres de la communauté. Cependant l’appui donné par le projet au comité a un effet certain en ce sens que les taches de planification sont maintenant assurées et avec un appui différentiel minime, les bénéfices rendus à la communauté par ce comité seront décuplés.
4. Les membres du comité technique et du comité de pilotage qui ont été interviewés ont affirmé que même si le projet a connu plusieurs problèmes, la communication a été constante. Les réunions des deux comités ont permis de garder le fil de la communication et de discuter des pratiques et défis de chaque agence durant tout le long de la mise en œuvre.
5. La sous-contractualisation avec les organisations locales a permis d’atteindre deux objectifs non-déclarés au début du projet : réduire les couts d’opération et participer à renforcer la capacité des structures locales. Tous ces deux aspects ont été atteints avec le mode de fonctionnement du projet et participent à renforcer les résultats présents et e futur du projet.

|  |
| --- |
| **Histoire de succès : Promotion des mode de production durables dans le maraichage a Horé lafou**  Le maraichage a été un point d’attraction du projet dans la mise en œuvre d’activités génératrices de revenus (AGR). Il a mobilisé des acteurs de différentes catégories (agriculteurs, éleveurs, exploitants forestiers..), au sein d’un même programme. C’est ainsi que dans le district de Horè Lafou, Mariama Bah, productrice de cultures maraichères déclare « Avant, je travaillais isolement sur une faible superficie, ce qui me donnait assez de peine dans les travaux. Mon mari et mes enfants se consacraient à la clôture tandis que moi je m’adonnais à la culture des légumes. Malgré tout ce travail, nos cultures étaient souvent la cible des bœufs en divagation, qui s’invitaient dans notre périmètre maraicher et ceci amenait à de nombreux conflits entre nous, agriculteurs et les éleveurs de bétails. Avec ce projet nous avons bénéficiés de semences améliorés, d’outillages agricoles et d’un périmètre maraicher d’un hectare entièrement protégé par une clôture grillagée. Grâce à cette assistance du projet et aux travaux menés en groupe organisé, avec mes voisins, nous agissons désormais tous, pour la même cause et travaillons en groupe sur de plus grande superficie, dans la cohésion sociale et l’entre aide mutuelle. Ce qui a renforcé nos liens avec nos voisins éleveurs avec lesquelles nous étions en perpétuelles disputes. Nous arrivons à diversifier nos cultures et nous avons appris à mieux gérer notre calendrier cultural, en relation avec les besoins du marché. Désormais, avec la clôture et la présence de l’eau, et en application des différentes formations acquises à travers le projet, nous sommes mieux outillés, pour de meilleurs rendements dans la paix et la quiétude sociale ». |
|  |

**• Quels ont été les impacts négatifs ‘anticipés et non anticipés) du projet et comment est-ce que le projet en a réduit l’effet sur les activités et sur les bénéficiaires ?**

L’appui donné par le projet aux communautés est sans aucun doute bénéfique. Cet appui leur permet de lancer des activités qu’elles ne faisaient pas avant et de les sensibiliser sur la dégradation de leur environnement. La manière de mettre en œuvre cet appui peut cependant avoir quelques résultats non-désirés. Ainsi :

1. **Dans plusieurs jardins maraichers, les équipements d’irrigation fournis ne sont pas bien dimensionnés**. La FAO par exemple a donné des motopompes et cinquante mètres de tuyaux pour pomper l’eau à Kindia. Un des jardins visités se trouve à 150 m de la source d’eau mais le groupe s’est toujours retrouvé avec 50m de tuyau, ce qui fait qu’ils n’utilisent pas la motopompe fournie et le tuyau, car, affirment-ils ce n’est pas assez long. Un entretien avec d’autres groupes ayant reçu l’appui de FAO montre que le kit donné est standard et n’est pas paramétré en fonction des situations de chaque groupe. Les groupes n’ayant pas été formellement constitués, ils n’ont pas l’organisation nécessaire pour mobiliser à l’interne des cotisations et se financer un tuyau adéquat. La même chose arrive avec plusieurs puits sommaires creusés au niveau de plusieurs groupements soutenus : ces puits tarissent vite, au bout de deux mois et deviennent inutilisables. En définitive, l’activité de maraichage est fortement limitée à cause du manque d’eau. Les organisations ont mentionné un problème de budget pour expliquer cette situation.
2. **La sélection des bénéficiaires de ce projet a été plus ou moins problématique du fait qu’ils sont désignés, avec l’appellation du PBF, comme « jeunes hommes et femmes à risque de radicalisation ».** Sur le terrain, les agents en charge de la mise en œuvre du projet, évitent même de faire mention de ce paramètre avec les bénéficiaires choisis. En proposant le paquet d’activités du projet, les bénéficiaires ne reçoivent pas toujours une explication complète de l’idée du projet. Il devient dès lors difficile de faire une avancée significative sous cet aspect du projet. Ne pas bien partager l’idée derrière le projet participe à en réduire la portée et les résultats.
3. **Plusieurs bénéficiaires attendent toujours l’appui du projet pour les semaines à venir.** Cela est dû au fait qu’ils ne savent pas nécessairement que le projet prenait fin. Les organisations de mise en œuvre n’ont pas déroulé un programme de sortie avec les bénéficiaires car aucune des agences du SNU qui les ont contractées n’en ont établi. Il est important de penser à établir un plan de sortie de ses activités dès les premiers contacts avec les communautés puisque les projets financés sous le PBF sont par nature rapides.
4. **Plusieurs AGR ont été lancées dans les derniers mois du projet** à cause de retards accumulés avec les longues procédures (sélection des bénéficiaires initiaux, procédures de contractualisation des organisations locales, …) et l’avènement de la Covid en fin 2019. Ces événements ont eu un impact négatif sur le calendrier du projet et ont fait naitre une certaine précipitation vers la fin pour boucler les activités avant la date de fin du projet.

## La durabilité

Le cinquième critère d’évaluation est la durabilité (ou encore *pérennité* ou *viabilité*). Il vise à savoir si les effets du projet perdureront après son arrêt. C’est l’analyse des chances que les effets positifs du projet se poursuivent lorsque le financement extérieur a pris fin.  La viabilité, permet de déterminer si les résultats positifs du projet (au niveau de son objectif spécifique) sont susceptibles de perdurer une fois taris les financements externes. Viabilité financière mais aussi opportunité de reproduire ou généraliser le projet à plus grande échelle. Trois questions principales sont posées pour cette dimension :

1. Les activités menées vont - elles dans le sens de la pérennisation des acquis de l’intervention (transfert du mécanisme de financement des AGR et HIMO par les institutions de financement ? convertibilité des HIMO en AGR ? planification des activités de prévention des conflits et genre dans les PAI des collectivités ? Etc)
2. Dans quelle mesure les changements positifs au niveau de groupes cibles peuvent‐ils perdurer après la fin du projet ?
3. Le projet a-t-il mis en place une stratégie de sortie et de durabilité de ses actions ? Quelles en sont les principales mesures et le niveau de leur mise en œuvre ?
   1. **Les activités menées vont - elles dans le sens de la pérennisation des acquis de l’intervention (transfert du mécanisme de financement des AGR et HIMO par les institutions de financement ? convertibilité des HIMO en AGR ? planification des activités de prévention des conflits et genre dans les PAI des collectivités? Etc)**

Les activités d’HIMO et les AGR promus par le projet repose sur le mécanisme suivant : le projet fourni aux bénéficiaires les équipements dont ils ont besoin et leur assure une formation pour les utiliser. Les activités HIMO et AGR vus sur le terrain ont démarré et peuvent avoir des modèles économiques viables. Cela suppose tout de même que les bénéficiaires aillent au-delà de l’appui initial qu’ils ont reçu et qu’ils se formalisent d’abord avant de trouver des moyens de financer leurs couts opérationnels pour la suite. Acheter des semences ou ramasser les déchets plastiques par exemple va demander à ce que les groupes de bénéficiaires lèvent un financement à l’interne ou à l’externe pour continuer.

 En l’absence de cette optique, les activités pourraient ne pas pouvoir continuer. Un travail supplémentaire qui ferait établir un business plan bancable à ces groupes pourrait aussi être fait pour les aider à bénéficier de financements auprès des fournisseurs de services financiers comme les structures de microfinance ou les banques. La mise en place des grillages autours des jardins maraichers règle le problème de la divagation du bétail et des conflits qui en résulte. Sur le terrain les jardins appuyés par le projet sont en majorité clôturés avec du grillage alors que les autres terrain sont soient non clôturés , soient ils le sont avec des haies-vives. Le grillage est plus efficace mais demande un investissement que les autres individus dans les communautés n’ont pas nécessairement.



* 1. **Dans quelle mesure les changements positifs au niveau de groupes cibles peuvent‐ils perdurer après la fin du projet ?**

Les représentants des groupes de bénéficiaires rencontrés ont affirmé que les activités du projet et les résultats obtenus sont pertinents et important pour eux. La promotion de l’utilisation des fosses compostières par exemple, même si elle n’est pas une activité nouvelle, a un effet bénéfique important sur la production. Les représentants des bénéficiaires rencontrés pensent qu’ils continueront à utiliser la technique. En général, les formations données par le projet aux membres des groupes bénéficiaires et la capacité renforcée des organisations locales vont continuer à avoir des effets positifs sur les communautés.

La mise en place des cadres de concertation de même que l’actualisation du PGES de Boké aideront dans le futur à faire perdurer les bénéfices du projet. Ces actions sont importantes et ont été identifiées comme très importantes aux communautés bénéficiaires. Avec un investissement supplémentaire sur le transport de ses membres, le comité préfectoral de Suivi de Boke par exemple va pouvoir suivre et évaluer sur le long terme l’impact environnemental des sociétés minières sur leurs communautés et la mise en œuvre du plan de mitigation de ces effets.

|  |  |
| --- | --- |
| **Histoire de succès : Cas de la préfecture de Siguiri), Témoignage de MAWA KEITA, membre de l’équipe des bénéficiaires d’appui**  Je profite de cette occasion pour vous exprimer toute ma satisfaction au nom du groupement des femmes et des jeunes de Bambala (commune urbaine de Siguiri)  Pour illustrer mon propos, je vous informe que depuis plus d’une année, je vivais dans la précarité parce que j’allais toujours sur les sites d’orpaillage artisanal à la recherche du quotidien, mais hélas je ne gagnais presque rien pour nourrir la famille surtout que mon mari est frappé par la tension et quatre enfants qui sont à l’école dont l’achat des fournitures me posent d’énormes difficultés.  C’est pendant ce temps de désolation, que les membres du cadre de concertation de Siguiri sont venus m’informer qu’un projet est venu dans notre quartier avec des techniciens, pour installer des panneaux solaires, Wifi et des congélateurs solaires pour que nous menions des activités génératrices de revenus (AGR).  Depuis bientôt trois mois, je ne vais plus sur les sites d’orpaillage, mes associés femmes et moi consacrons notre temps à vendre de l’eau glacé pour subvenir à nos besoins et les jeunes chargent les téléphones pour avoir aussi de l’argent.  Je suis même devant le congélateur solaire pour sortir l’eau à revendre au marché et sur les sites d’orpaillage.  Merci à vous et que Dieu vous protège. | |
| C:\Users\BABA OLIANO\Desktop\IMG_20201123_173715_068.jpg | C:\Users\BABA OLIANO\Desktop\IMG_20201123_163051_247.jpg |

**3. Le projet a-t-il mis en place une stratégie de sortie et de durabilité de ses actions ? Quelles en sont les principales mesures et le niveau de leur mise en œuvre ?**

Au moment de l’évaluation finale, certains bénéficiaires continuaient à demander ce que la collaboration avec le projet sera dans le futur. En effet, il ne leur a pas été clairement communiqué que les activités du projet vont cesser dans un avenir proche. Il est vrai que certaines activités, à l’instar des HIMO et AGR peuvent continuer à exister après le projet mais il n’y a pas eu de discussions formelles avec les bénéficiaires sur un plan de sortie du projet.



# Conclusion

Le Projet « Prévention de la radicalisation et de l’extrémisme violent dans les zones à risque de la Guinée fait suite à une analyse participative des conflits en Guinée. Il ressort de cette analyse que certains de ces conflits récurrents sont induits ou accélérés par la dégradation environnementale due à la pression anthropique. Cette analyse a été confirmée, tant pour les conflits agriculteurs-éleveurs que pour les conflits miniers (liés à l’orpaillage et aux mines industrielles), par de nombreuses études.

Avec l’appui du Fonds de Consolidation de la Paix des Nations Unies (PBF), le Projet « Prévention de la radicalisation et de l’extrémisme violent dans les zones à risque de la Guinée » a été initié en 2018, couvrant 13 préfectures.

Ce projet qui avait pour objectif de réduire la radicalisation et l’extrémisme violent n’adressait pas directement les questions cruciales de réduction de la vulnérabilité socio-économique des jeunes hommes et femmes par la création d’opportunités économiques génératrices de revenus. Cela constituait un gap pour l’atteinte de l’objectif global de consolidation de la paix dans ces localités, consistant à renforcer la cohésion sociale entre les différentes communautés et à réduire considérablement la vulnérabilité des jeunes hommes et jeunes femmes à risque de radicalisation.

C’est dans ce cadre que le présent projet « Appui à la gestion des risques liés à la dégradation environnementale dans les zones à risque de radicalisation et de conflits potentiels », financé aussi par le PBF a été approuvé le 20 décembre 2018, pour pallier ce manque dans 4 des zones à risque de radicalisation qui sont particulièrement confrontés aux défis environnementaux et sont sujettes à des conflits récurrents impliquant agriculteurs, éleveurs, exploitants mineurs, etc. En effet, l’analyse démontre que les 4 préfectures ciblées (Beyla, Boké, Kindia, Siguiri) concernent les zones du pays les plus touchées par les conflits induits ou accélérés par la dégradation de l’environnement.

Le projet visait à atteindre deux objectifs : (1) réduire la vulnérabilité des jeunes à risque de radicalisation en leur offrant des opportunités socio-économiques vertes qui contribueront à (2) réduire les causes des conflits induits ou accélérés par la dégradation de l’environnement.

Le projet sera mis en œuvre par trois Agences du Système de Nations Unies : ONUDI, PNUD, FAO.

Le projet dont l’élaboration s’est exercée dans un cadre de concertation et de participation actives avec les Départements sectoriels concernés, sera mis en œuvre en étroite collaboration avec lesdits Ministères : (1) Ministère de l’Environnement, des Eaux et Forêts ; (2) Ministère des Mines et de la Géologie ; (3) Ministère de l’Agriculture ; (4) Ministère de l’élevage et de la production animale ; (5) Ministère de l’Administration du Territoire et de la Décentralisation ; (6) Ministère de la Jeunesse et de l’Emploi des Jeunes.

Le projet est hautement pertinent et les activités qu’il à déroulé répondent aux besoins des populations cibles.

Le projet est en lien direct avec un ensemble d’initiatives mises en œuvre dans le pays pour réduire la dégradation environnementale, réduire l’occurrence et l’incidence des conflits nés de cette dégradation et enfin prévenir l’extrémisme violent dans ces communautés. Au terme de cette évaluation, il est ressorti que les actions promues par le projet apportent une plus-value certaine dans le développement des communautés ciblées.

Le projet a atteint la majorité des cibles qu’il s’était fixés lors de la phase de planification. Il a cependant été déroulé dans un contexte difficile à cause de plusieurs événements imprévus à savoir : un retard important dans l’identification des bénéficiaires, des violences socio politiques qui ont frappé la Guinée en 2019 et en 2020 et l’apparition de la crise mondiale due à la covid 19 qui a fortement ralenti le rythme de mise en œuvre des activités.

Le projet a été directement mis en œuvre sur le terrain par un groupe d’organisations locales qui ont été sous-contractées par les trois agences du SNU récipiendaires des fonds. Ces organisations locales étaient plus engagées comme fournisseurs de services et ont mis en œuvre les actions qui étaient identifiés dans leurs termes de référence. En fait, les agences du SNU, ont repris les activités qui relevaient de leur responsabilité et les ont fait exécuter par les organisations.

Le projet aura un impact certain sur la vie des bénéficiaires avec tout l’appui qui leur a été fourni dans le domaine de la planification locale, la promotion des AGR et activités HIMO vertes et la sensibilisation pour la résolution des conflits.

# Recommandations

Au terme de cette évaluation, les recommandations suivantes sont faites pour améliorer la planification, la mise en œuvre et l’évaluation de projets similaires en Guinée, dans le futur :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Destinataire** | **Recommandation** | **Priorité** | **Importance** |
|  | **Groupes de Bénéficiaires** | | | |
| 1 |  | Initier les démarches pour formaliser les groupes de bénéficiaires auprès des autorités locales et obtenir les agréments nécessaires pour fonctionner comme groupes d’intérêt économique | Haute | Haute |
| 2 |  | Procéder immédiatement à la recherche de fonds par une levée des cotisations des membres ou par l’établissement de partenariats nouveaux pour continuer la mise en œuvre des activités | Haute | Haute |
| 3 |  | Etablir un plan d’affaires capable d’être présenté pour financement aux structures de microfinance ou à la banque | Moyenne | Haute |
|  | **Collectivités locales** | | | |
| 4 |  | Appuyer la formalisation des groupes de bénéficiaires | Haute | Haute |
| 5 |  | Rechercher immédiatement l’appui nécessaire pour la mise en œuvre des activités des PGES et des cadres de concertation | Haute | Haute |
|  | **Organisations locales pour la mise en œuvre** | | | |
| 6 |  | Travailler avec les groupes de bénéficiaires pour leur permettre de mettre en place un plan de transition leur permettant de travailler dans l’immédiat jusqu’à trouver un plan de financement viable | Haute | Haute |
| 7 |  | Systématiser l’expérience avec les groupes de bénéficiaires pour s’en servir plus tard dans les actions de développement à venir. | Moyenne | Haute |
|  | **Agences du SNU** | | | |
| 8 |  | S’assurer dans le futur qu’un plan de Suivi Evaluation, standard est mis en place pour la mise en œuvre des projets qui polarisent plusieurs partenaires | Haute | Haute |
| 9 |  | Arrimer les programmes futurs dans les zones d’intervention aux résultats déjà obtenus pour ne pas perdre l’investissement déjà consentis par le PBF | Moyenne | Haute |
| 10 |  | Changer le vocable JHoFARR par un vocable plus valorisant et moins conflictuel. | Moyenne | Haute |
|  | **PBF** | | | |
|  |  |  |  |  |
| 11 |  | Mettre en place un processus plus systématique de vérification de la qualité des réalisations et des données rapportées par les agences de mise en œuvre sur le terrain. | Haute | Haute |
| 12 |  | S’assurer, durant le projet, de l’établissement et de la mise en œuvre des plans de sortie pour toutes les activités sur le terrain. | Haute | Haute |

# Annexes

## Termes de références

**CONTEXTE**

DESCRIPTION DE L’ORGANISATION DE MISE EN ŒUVRE

Le projet « Appui à la gestion des risques liés à la dégradation environnementale dans les zones à risque de radicalisation et de conflits potentiels » est une initiative du gouvernement de la République de Guinée avec l’appui technique et financier du système des nations dans le souci d’apporter de nouvelles approches en matière de sauvegarde de l’environnement, la résilience pour le développement durable communautaire et la consolidation de la paix

Il est financé par le fond de consolidation de la paix des Nations Unies (PBF) pour un montant de 1.500.568 dollars Américains, exécuté par trois agences du SNU en Guinée à savoir l’ONUDI (agence lead), le PNUD et la FAO, mis en œuvre par les départements ministériels (Environnement, eaux et forêts, Agriculture, Elevage, Administration du territoire et décentralisation, Jeunesse en Emplois Jeunes) et les organisations de la société civile guinéenne (AGAFEM, IPFEE, CJEDD, ADAPE, AGUIDER, CAM, Here-Guinée et AJSPDD)) pour une période de 18 mois avec une extension sans coût de cinq (5) mois.

**DESCRIPTION DU PROJET ET CONTEXTE DE SA MISE EN ŒUVRE**

Le Fonds de Consolidation de la Paix des Nations Unies (PBF), a initié un Projet intitulé « Prévention de la radicalisation et de l’extrémisme violent dans les zones à risque de la Guinée » a été initié en 2018, couvrant 13 préfectures où vivent des jeunes hommes et femmes à risque de radicalisation et de l’extrémisme violent. Ce projet qui a pour objectif de réduire la radicalisation et l’extrémisme violent n’adressait pas directement les questions cruciales de réduction de la vulnérabilité socio-économique des jeunes hommes et femmes par la création d’opportunités économiques génératrices de revenus. Cela constitue un gap pour l’atteinte de l’objectif global de consolidation de la paix dans ces communes, consistant à renforcer la cohésion sociale entre les différentes communautés et à réduire considérablement la vulnérabilité des jeunes hommes et jeunes femmes à risque de radicalisation.

C’est dans ce cadre que le présent projet « Appui à la gestion des risques liés à la dégradation environnementale dans les zones à risque de radicalisation et de conflits potentiels », financé aussi par le PBF a été approuvé le 20 décembre 2018, pour pallier ce manque dans 4 des zones à risque de radicalisation qui sont particulièrement confrontés aux défis environnementaux et sont sujettes à des conflits récurrents impliquant agriculteurs, éleveurs, exploitants mineurs, etc. En effet, l’analyse démontre que les 4 préfectures ciblées (Beyla, Boké, Kindia, Siguiri) concernent les zones du pays les plus touchées par les conflits induits ou accélérés par la dégradation de l’environnement.

### I.2.1 OBJECTIFS DU PROJET

L’objectif globale du projet est la réduction simultanées des conflits induits ou accélérés par la dégradation environnementale et de celle de la vulnérabilité de 650 bénéficiaires jeunes à risque de radicalisation et autres jeunes vulnérables ainsi les communautés bénéficiaires à travers les sensibilisations et les formations sur la dégradation environnementale, le développement d’activités économiques vertes pour la création d’emplois et la sauvegarde de l’environnement et la planification inclusive et participative sensible aux conflits et au genre. Plus spécifiquement le projet vise à : (1) réduire la vulnérabilité des jeunes à risque de radicalisation en leur offrant des opportunités socio-économiques vertes qui contribueront à (2) réduire les causes des conflits induits ou accélérés par la dégradation de l’environnement.

**RESULTATS ATTENDUS DU PROJET**

Pour répondre à la fois à la problématique de la vulnérabilité des jeunes hommes et femmes à risque de radicalisation dans les préfectures ciblées et à celle des conflits induits ou accélérés par la dégradation de l’environnement, le projet développe une méthodologie d’intervention participative et inclusive associant l’ensemble des acteurs locaux pour l’atteinte les résultats suivants :

* Les causes des conflits dus à la dégradation de l’environnement ainsi que la vulnérabilité des Jeunes à risque de radicalisation dans les zones ciblées du projet sont réduites.
* Les jeunes hommes et femmes à risque de radicalisation (JHoFARR) et les communautés sont sensibilisés aux conséquences de la dégradation environnementale, sont formés sur les technologies vertes et identifient ensemble les actions appropriées pour prévenir les conflits spécifiques à chaque zone
* Les JHoFARR et les communautés bénéficient d’opportunités socioéconomiques vertes contribuant à réduire les causes de conflits liées à la dégradation environnementale
* La planification du développement local et les décisions qui en résultent sont plus inclusives, transparentes, sensibles aux conflits et contribuent à réduire les frustrations des communautés et à réduire les causes des conflits liées à la dégradation de l’environnement ;

Ainsi, le cadre de résultats du projet porte sur 3 produits qui sont :

**Produit 1**: Les jeunes hommes et femmes à risque de radicalisation et les communautés sont sensibilisés aux conséquences de la dégradation environnementale, sont formés sur les technologies vertes et identifient ensemble les actions appropriées pour prévenir les conflits spécifiques à chaque zone.

**Produit 2** : Les jeunes hommes et femmes à risque de radicalisation et les communautés bénéficient d’opportunités socio-économiques vertes contribuant à réduire les causes des conflits liés à la dégradation environnementale. C’est au niveau de ce produit que la FAO est surtout engagée au sein du projet. Pour plusieurs raisons, son démarrage a connu un grand retard qu’il convient de combler dans les meilleurs délais.

**Produit 3** : La planification du développement local et les décisions qui en résulte sont plus inclusives, transparentes, sensibles aux conflits et contribuent à réduire les frustrations des communautés et à réduire les causes des conflits liées à la dégradation de l’environnement.

Ces indicateurs couverts permettent de produire l’unique résultat du projet.

C’est dans ce cadre que les présents TDR sont élaborés pour servir de cadres de référence pour la réalisation de l’évaluation finale du projet.

Cette évaluation permettra de comprendre la couverture sur les indicateurs de résultats, de produits et d’activités du projet.

**LES ZONES D’INTERVENTION DU PROJET:**

Le projet intervient dans les 4 préfectures ciblées que sont Beyla, Boké, Kindia et Siguiri qui sont les zones du pays les plus touchées par les conflits induits ou accélérés par la dégradation de l’environnement.

**ETUDE ET EVALUATIONS MENEES**

En 2017, une analyse participative des conflits en Guinée avait mis en exergue la récurrence des conflits agriculteurs-éleveurs, des conflits miniers, des conflits fonciers et domaniaux, des conflits intercommunautaires, des conflits socioéconomiques et politiques. Il ressort de cette analyse que certains de ces conflits récurrents sont induits ou accélérés par la dégradation environnementale due à la pression anthropique. Cette analyse a été confirmée par de nombreuses études, tant pour les conflits agriculteurs-éleveurs que pour les conflits miniers (liés à l’orpaillage et aux mines industrielles).

**BUT ET OBJECTIFS DE L’EVALUATION FINALE**

Sachant que le résultat attendu de ce projet est la “réduction des causes des conflits dus à la dégradation environnementale ainsi que la réduction de la vulnérabilité des jeunes à risque de radicalisation dans les zones cibles du projet”, l’évaluation finale aura à poursuivre les objectifs suivants :

Réaliser une analyse critique des réalisations du projet : analyse des résultats, effets et d’impacts à court et à moyen termes et

Procéder à un examen des points clés des modalités de mise en œuvre, des défis et des réussites qui ont induit à des succès ou des échecs afin de permettre l’identification des leçons à retenir et de permettre une capitalisation des acquis.

**OUVERTURE GEOGRAPHIQUE DE L’EVALUATION**

L’évaluation finale du projet se réalisera dans les 4 préfectures cibles du projet, notamment Beyla, Beyla, Boké Kinda et Siguiri. Dans ces 4 préfectures, l’enquête touchera 28 communes soit 20 communes cibles du projet et 8 communes témoins. Les 28 communes sont consignées dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 1. Les 28 communes couvertes par l’enquête.**

|  |  |
| --- | --- |
| **Préfecture** | **Communes cibles du projet** |
| Siguiri | Kintinian |
| Doko |
| Bankon |
| Kiniébakoura |
| Siguirini |
| **Sous total 1** | **05** |
| Kindia | Damakanyah |
| Kolentin |
| Bangouyah |
| Commune Urbaine |
| **Sous total 2** | **04** |
| Beyla | Beyla centre |
| Foualah |
| Gbessoba |
| Gbakédou |
| Moussadou |
| Sinko |
| **Sous total 3** | **06** |
| Boké | Dabiss |
| Kanfarandé |
| Kolaboui |
| Sangarédi |
| Tanènè |
| **Sous total 4** | **05** |
| **Total** | **20** |

**RESULTATS ET LIVRABLES ATTENDUS**

Les résultats de l’évaluation s’adresseront prioritairement aux promoteurs du projet qui sont les agences des Nations Unies (ONUDI, PNUD et FAO), les minsitères concernés, les ONGs partenaires et, aux contributeurs du projet à savoir le Peace Building Fund (PBF) en tant que bailleur de fonds, mais vont servir également les groupes cibles impliqués dans le changement, les parties prenantes et enfin toute institution concernée et lecteurs intéressés.

Au terme de la consultation, les principaux livrables à remettre au projet sont les suivants :

un rapport préliminaire (Inception Report).

un rapport final (3 exemplaires physiques, une copie électronique) de maximum 60 pages (sans les annexes). Ce rapport présentera les détails sur la méthodologie d’évaluation utilisée, Résultats de l’évaluation, critère par critère (les analyses doivent être soutenues par des données qualitatifs ou quantitatifs), les recommandations sur la base des enseignements tirés (faisables, concrètes, pratiques et stratégiques) et une conclusion.

Annexes (biographie des consultants, copie de la méthodologie et outils, liste des personnes interviewées[[8]](#footnote-9), liste des documents consultés, graphiques, etc.)

une copie des tableaux et bases de données ayant servis à l’analyse

une présentation PowerPoint reprenant les principaux résultats de l’étude d’évaluation

une restitution des résultats préliminaires à l’équipe du projet et à ses partenaires.

**CRITERE ET QUESTION A TRAITER PAR L’EVALUATEUR**

L’évaluation devrait être basée sur les critères interdépendants définis à savoir: l’impact, l’efficacité, l’efficience et la viabilité.

Cependant, l’équipe de coordination du projet confirme qu’il est difficile de se prononcer sur un impact réel dans le sens de changement de comportement, étant donné la durée de mise en œuvre. A cet effet, l’évaluation se focalisera sur les changements à court termes et intermédiaires au niveau de connaissance, attitude, croyance et aptitude.

Ainsi, La recherche sera développée et axée sur les questions ci‐dessous :

**L’impact et l’efficacité**

Le projet a‐t‐il conduit les activités prévues ? A‐t‐il atteint les résultats et les impacts attendus ? Plus précisément:

Quels sont les évolutions des indicateurs du projet ?

Quels changements dans les connaissances, les attitudes, les croyances, les comportements, les pratiques qui peuvent/pourraient être garantis au niveau de groupes cibles et de bénéficiaires finaux pour promouvoir la reduction de la vulnérabilité des bénéficiaires ?

Quels sont les effets, directs et indirects, positifs et négatifs, du projet qui contribuent à un climat favorable à la cohésion sociale ?

Quel est l’impact du projet pour les questions transversales telles l’égalité des sexes, et la bonne gouvernance, la prise en compte des besoins prioritaires des couches vulnérables dans la gouvernance administrative des collectivités?

Le processus d’exécution (approche – méthodologie) des activités a –t –elle été efficace ?

**L’Efficience**

Les moyens ont‐ils été utilisés de façon optimum (si l’on compare coûts et résultats) ?

La coordination des activités de mise en œuvre entre les partenaires de l’action a‐t‐elle été la meilleure pour être reproduite dans d’autres interventions ?

**La Viabilité**

Les activités menées vont - elles dans le sens de la pérennisation des acquis de l’intervention (transfert du mécanisme de financement des AGR et HIMO par les institutions de financement ? convertibilité des HIMO en AGR ? planification des activités de prévention des conflits et genre dans les PAI des collectivités?Etc)

Dans quelle mesure les changements positifs au niveau de groupes cibles peuvent‐ils perdurer après la fin du projet ?

**METHODOLOGIE DE L’EVALUATION**

Le prestataire est tenu de préparer, présenter et défendre l’approche méthodologique qu’il juge appropriée pour le travail d’évaluation du projet. Cependant, l’évaluateur doit considérer dans sa démarche méthodologique les principes d’éthique et de la rigueur des évidences, les techniques permettant d’analyser les impacts inattendus et l’attention au conflit.

L’équipe de l’évaluation devra visiter les sites d’intervention du projet dans le cadre de la conduite de cette évaluation, de façon à ce qu’elle puisse s’entretenir avec les partenaires, les participants au projet (Services déconcentrés de l’Etat, ONGs partenaires de mise en oeuvre, autorités locales et bénéficiaires) ainsi que les autres acteurs au niveau de Conakry (Agences UN, ONUDI, PNUD et FAO; les ministères partenaires impliqués et le Secrétariat permanent du PBF et autres acteurs concernés selon la necessité).

Ainsi, l’évaluateur est appelé à visiter les 4 préfectures et les 20 communes bénéficiaires tel que défini dans le tableau ci-dessus.

**ORGANISATION ET MOYENS REQUIS A LA CONDUITE DE L’EVALUATION**

**Ressources à mettre à la disposition du consultant**

Les documents ci‐dessous seront mis à disposition de l’évaluateur par le projet:

Document de projet

Rapports d’activités et de missions

Tout autre document sollicité et disponible.

**Organisation et calendrier**

L’évaluation devra être organisée pendant le premier trimestre de l’année 2021.

**Offre technique et financière**

L’évaluateur/cabinet devra soumettre par email son offre technique et financière avec un calendrier de mise en œuvre au plus tardle 18 décembre 2020.

Les propositions techniques de 8 pages maximum sans annexe devront comprendre :

Méthodologie proposée

zone géographique de l’évaluation,

composition de l’équipe,

CV du / des membres de l’équipe d’évaluation,

expérience passée d’évaluation de projets de protection de l’environnement, de gouvernance locale, cohésion sociale,

budget détaillé de l’offre (le budget devra être présenté sous format Excel avec une indication des rubriques suivantes : honoraires, frais de déplacement, frais de logement, frais d’évaluation, autres).

La proposition financière doit prendre en compte l’ensemble des dépenses nécessaires à la bonne réalisation de cette évaluation finale du projet.

**RESPONSABILITE, TACHES SPECIFIQUES ET PROFIL DU CONSULTANT**

VIII.1 RESPONSABILITES DU CONSULTANT

Les responsabilités et tâches spécifiques de l’évaluateur/consultant qui devra travailler en étroite collaboration avec l’équipe de coordination du projet portent sur les points suivants :

Finaliser la méthodologie proposée après discussion et validation avec l’équipe du projet ;

Finaliser les différents outils et protocole de collecte des données quantitatives et qualitatives sur la base des objectifs et indicateurs du projet et les faire valider par l’équipe du projet (fiches de collecte, manuels, outils de suivi des enquêtes effectuées, etc.) sur la base du document de projet et des rapports des enquêtes de perception;

Concevoir le planning et la stratégie de collecte de données sur le terrain ;

Contribuer à la réalisation effective de la phase de collecte de données sur le terrain ;

Elaborer le masque de saisie et assurer la saisie informatique des données ;

Réaliser les travaux de traitement, d’analyse des données et d’interprétation des résultats et tirer les conclusions et recommandations appropriées en matière d’interventions aussi bien stratégiques qu’opérationnelles sur la base de ces analyses ;

Etablir le rapport technique d’exécution des travaux de prestation ;

Présenter un plan d’analyse et le plan du rapport et les valider avec l’équipe du projet;

Rédiger le rapport de l’évaluation provisoire et final;

Préparer et tenir l’atelier de restitution/validation des résultats de l’évaluation du projet à toutes les parties prenantes;

Produire le rapport final de l’évaluation du projet.

**VIII.2 PROFIL DU CONSULTANT**

Le prestataire peut être :

un regroupement de consultants individuels experts nationaux ou internationaux

un regroupement de chercheurs ou institution de recherche

un Cabinet ou Bureau d’étude

Le prestataire devrait présenter parmi les personnes ressources affectées à la prestation :

De l’expertise en évaluation, en termes d’expérience et de références ;

De bonnes connaissances en matière d’évaluation des actions promouvant la paix et la cohésion sociale;

Des expériences probantes en matière d’évaluation de projets de développement et de consolidation de la paix;

De solides expériences en méthode de collecte et d’exploitation des données qualitatives;

Des expériences pratiques sur la mise en œuvre des enquêtes en milieux urbain et rural;

Une maîtrise des logiciels de traitement des données statistiques ;

D’excellentes capacités de rédaction, d’analyse et de synthèse en français ;

Bonnes connaissances du contexte lié à la consolidation de la paix en général et dans les 4 préfectures en particulier;

De sens de la discrétion et de capacité d’écoute ;

D’une expérience dans la conduite d’évaluation de projets du PBF serait un atout.

## Méthodologie adoptée

Présentation du projet

Le projet « Appui à la gestion des risques liés à la dégrdation environnementale dans les zones à risque de radicalisation et de conflits potentiels » a été initié par le gouvernenement de la République de Guinée avec l’appui technique et financier du système des nations. Il a pour objectif ultime de réduire les conflits nés de la dégradation de l’environnement dans des zones sujettes d’etre exposées à l’extremisme violent. Le projet est financé par le fond de consolidation de la paix des Nations Unies (PBF) pour un montant de 1.500.568 dollars Américains, exécuté par trois agences du SNU en Guinée à savoir l’ONUDI (agence lead), le PNUD et la FAO, mis en œuvre par les départemants ministériels (Environnement, eaux et forêts, Agriculture, Elevage, Administration du territoire et décentralisation, Jeunesse en Emplois Jeunes) et les organisations de la socitété civile guinéenne (AGAFEM, IPFEE, CJEDD, ADAPE, AGUIDER, CAM, Here-Guinée et AJSPDD)) pour une période de 18 mois avec une extension sans coût de cinq (5) mois.

L’objectif globale du projet est la reduction simultanées des conflits induits ou accélérés par la dégradation environnementale et de celle de la vulnérabilité de 650 bénéficiaires jeunes à risque de radicalisation et autres jeunes vulnérables ainsi les communautés bénéficiaires à travers les sensibilisations et les formations sur la dégradation environnementale, le développement d’activités économiques vertes pour la création d’emplois et la sauvegarde de l’environnement et la planification inclusive et participaticipative sensible aux conflits et au genre. Plus spécifiquement le peoje vise à : (1) réduire la vulnérabilité des jeunes à risque de radicalisation en leur offrant des opportunités socio-économiques vertes qui contribueront à (2) réduire les causes des conflits induits ou accélérés par la dégradation de l’environnement.

Le projet a trois produits attendus:

**Produit 1**: Les jeunes hommes et femmes à risque de radicalisation et les communautés sont sensibilisés aux conséquences de la dégradation environnementale, sont formés sur les technologies vertes et identifient ensemble les actions appropriées pour prévenir les conflits spécifiques à chaque zone.

**Produit 2** : Les jeunes hommes et femmes à risque de radicalisation et les communautés bénéficient d’opportunités socio-économiques vertes contribuant à réduire les causes des conflits liés à la dégradation environnementale. C’est au niveau de ce produit que la FAO est surtout engagée au sein du projet. Pour plusieurs raisons, son démarrage a connu un grand retard qu’il convient de combler dans les meilleurs délais.

**Produit 3** : La planification du développement local et les décisions qui en résulte sont plus inclusives, transparentes, sensibles aux conflits et contribuent à réduire les frustrations des communautés et à réduire les causes des conflits liées à la dégradation de l’environnement.

Méthodologie de l’évaluation finale

La méthodologie à adopter pour l’évaluation finale du projet « Appui à la gestion des risques liés à la dégradation environnementale dans les zones à risque de radicalisation et de conflits potentiels » s’articule autour des points suivants :

Phase préparatoire:

Réunions de cadrage

Revue documentaire et élaboration du rapport de démarrage

Phase de terrain:

Consultations des parties prenantes sur le terrain et collecte des donnees

Analyse préliminaire et débriefing

Phase de rédaction:

Analyse des données collectées et rédaction du rapport provisoire et soumission pour revue

Présentation virtuelle du rapport

Finalisation du rapport

Phase préparatoire

La phase préparatoire a déjà débuté avec deux rencontres virtuelles : la première avec l’ONUDI et la seconde avec les agences qui avait la charge de la mise en œuvre.

La rencontre avec l’ONUDI a permis de parler des termes de référence de l’évaluation et de la logistique associée à l’exercice. Elle a permis une meilleure compréhension des objectifs de l’évaluation et du contexte dans lequel il se déroule. Une feuille de route préliminaire a été établie avec cette première réunion.

La seconde réunion s’est déroulée avec la participation des agences qui étaient des parties prenantes directes du projet, notamment, la FAO, le PNUD, le PBF et l’ONUDI. Lors de cette réunion, les objectifs ont encore été discuté de même que la feuille de route préliminaire. Une seconde feuille de route a été proposée pour mieux prendre en compte les contextes différents dans lesquels le projet a été éxécuté. Les dates-clés suivantes ont été retenues pour la conduite de l’exercice.

30 Avril au 02 Mai 2021 : revue documentaire ;

03 mai 2021 : conception de l’outil de collecte des données ;

A partir du 04 mai 2021 : enquête en ligne auprès des institutions partenaires au projet et les membres du comité de pilotage.

05 au 12 mai 2021 : arrivée du consultant en Guinée et mission de terrain. A Cette occasion, le consultant a prévu de réaliser des rencontres avec les partenaires de mise en œuvre du projet et des visites de site à Siguiri, Kindia et Boké.

Le PV de cette seconde réunion est joint en annexe.

Il y a aussi été retenu que le consultant soumettra une note méthodologique pour clarifier l’approche à suivre lors de l’évaluation. De même les agences partageront immédiatement après les documents du projet qui permettront au consultant de continuer la recherche. Il s’agit essentiellement du document de projet, des rapports de performance, des rapports de recherche, et des autres documents contextuels pertinents qui pourraient éclairer son analyse. Le consultant complètera cette note méthodologique avec une finalisation de ses outils de collecte des données au plus tard le 3 mai.

Phase de Terrain

A la suite de la phase de démarrage, le consultant voyagera en Guinée pour rencontrer les parties prenantes du projet. Cette phase de terrain se tiendra entre le 5 et le 12 mai.

Un programme détaillé des visites sera partagé avant l’arrivée du consultant :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Date** | **Tache** | **Notes** |
|  |  |  |
| **Vendredi 30 avril** | Revue documentaire |  |
| **Samedi 1 mai** | Revue documentaire |  |
| **Dimanche 2 mai** | Revue documentaire – préparation outils de collecte |  |
| **Lundi 3 mai** | Préparation outils de collecte |  |
| **Mardi 4 mai** | Partage enquête en ligne avec les partenaires institutionnels du projet.  Membres du comité de pilotage |  |
| **Mercredi 5 mai** | Voyage Dakar -Conakry |  |
| Rencontre de démarrage avec ONUDI Guinée | Représentant  Chargé de projet  Suivi Evaluation |
| **Jeudi 6 mai** | Rencontre partenaires Conakry | Partenaires étatiques  Agences SNU |
| Rencontres partenaires Conakry | Partenaires étatiques  Agences SNU |
| **Vendredi 7 mai** | Voyage Conakry - Siguiri |  |
| Interviews à Kindia  Nuit a Kindia | Partenaires de mise en œuvre  Organisation de base  Représentants des bénéficiaires directs |
| **Samedi 8 mai** | Voyage Kindia- Siguiri  Interviews à Siguiri | Partenaires de mise en œuvre  Organisation de base  Représentants des bénéficiaires directs |
| **Dimanche 9 mai** | Voyage Siguiri- Conakry |  |
| **Lundi 10 mai** | **Interviews par téléphone** partenaires du projet à Beyla  TEST COVID A REALISER  Voyage Conakry – Boke | Partenaires de mise en œuvre  Organisation de base  Représentants des bénéficiaires directs |
| **Mardi 11 mai** | Interviews a Boke  Voyage Boke - Conakry  Exit réunion-bilan avec ONUDI | Partenaires de mise en œuvre  Organisation de base  Représentants des bénéficiaires directs |
|  |  |
| **Mercredi 12 mai** | Voyage Conakry – Dakar |  |
|  |  |  |
| **Jeudi 13 – Jeudi 20 mai** | Dakar | Exploitation des données, rédaction du rapport d’évaluation |
| **Vendredi 21 mai** |  | Soumission draft rapport d’évaluation |

Le programme en haut est encore provisoire et pourrait changer en fonction de la disponibilité des vols UNHAS que l’ONUDI devrait prospecter.

La collecte des données se fera autour des six critères d’évaluation suivantes :

**Pertinence**

**Coherence**

**Efficacité**

**Efficience**

**Impact**

**Durabilité**

**La pertinence**

Elle permettra de mesurer le niveau d’alignement des objectifs du projet par rapport aux attentes des bénéficiaires et aux besoins des zones d’interventions. La pertinence du projet repose principalement sur sa conception. Elle concerne la mesure dans laquelle les objectifs envisagés par le projet répondent correctement aux problèmes identifiés ou aux besoins réels. Lors de cette étape, le consultant pourra aussi identifier les changements qui se seraient produits tant au niveau des problèmes initialement identifiés, que du contexte (physique, politique, économique, social, environnemental ou institutionnel) et pourra collecter les points de vue des parties prenantes en ce qui concerne l’intégration de ces changements dans le design du projet.

**La cohérence**

Le critère cherche à examiner comment d’autres interventions appuient ou affaiblissent l’intervention évaluée, et inversement

**L’efficacité**

L’efficacité décrit la réalisation des objectifs. C’est la comparaison entre les objectifs fixés au départ et les résultats atteints. L’intérêt est de mesurer des écarts et de pouvoir les analyser. Le consultant va comparer les objectifs planifiés et les mettre en correspondance avec les résultats atteints au niveau de chaque zone et de chaque produit.

**L’efficience**

L’efficience concerne l’utilisation rationnelle des moyens à disposition et vise à analyser si les objectifs ont été atteints à moindre coût (financier, humain et organisationnel). Le critère d’efficience mesure la relation entre les différentes activités, les ressources disponibles, et les résultats prévus. Cette mesure sera quantitative, qualitative et portera aussi sur la gestion du temps et du budget. La question centrale que pose le critère d’efficience est « l*e projet a-t-il été mis en oeuvre de manière optimale ?* »

**L’impact**

L’étude de l’impact mesure les retombées du projet à moyen et long terme, c’est l’appréciation de tous les effets, du projet sur son environnement, effets aussi bien positifs que négatifs, prévus ou imprévus, sur le plan économique, social, politique ou environnementale. C’est l’ensemble des changements significatifs et durables dans la vie des bénéficiaires et dans leur environnement à l’issue de la mise en œuvre du projet. L’analyse de l’impact portera sur les relations entre le but (ou l’objectif spécifique) et l’objectif ultime du projet. En d’autres termes, l’impact mesure si les bénéfices reçus par les bénéficiaires ciblés ont eu un effet global plus large sur un plus grand nombre de personnes dans le domaine de la prévention de l’extrémisme, les régions ciblés ou la Guinée dans son ensemble. Cette analyse sera aussi bien quantitative que qualitative. L’analyse quantitative se basera sur les données de performance rapportées par les partenaires de mise en œuvre durant le projet alors que l’analyse qualitative se basera essentiellement sur les entretiens qui seraient faits par le consultant lors de cette phase de terrain.

**La durabilité (pérennité, viabilité)**

Le cinquième critère d’évaluation est la durabilité (ou encore *pérennité* ou *viabilité*). Il vise à savoir si les effets du projet perdureront après son arrêt. C’est l’analyse des chances que les effets positifs du projet se poursuivent lorsque le financement extérieur a pris fin.  La viabilité, permet de déterminer si les résultats positifs du projet (au niveau de son objectif spécifique) sont susceptibles de perdurer une fois taris les financements externes. Viabilité financière mais aussi opportunité de reproduire ou généraliser le projet à plus grande échelle.

**Questions transversales : L’aspect genre, droits de l’homme, le renforcement des capacités nationales dans la mise en œuvre du projet**

La matrice d’évaluation suivante sera utilisée pour compléter l’analyse qui sera faite :

**Produit 1**: Les jeunes hommes et femmes à risque de radicalisation et les communautés sont sensibilisés aux conséquences de la dégradation environnementale, sont formés sur les technologies vertes et identifient ensemble les actions appropriées pour prévenir les conflits spécifiques à chaque zone.

**Produit 2** : Les jeunes hommes et femmes à risque de radicalisation et les communautés bénéficient d’opportunités socio-économiques vertes contribuant à réduire les causes des conflits liés à la dégradation environnementale. C’est au niveau de ce produit que la FAO est surtout engagée au sein du projet. Pour plusieurs raisons, son démarrage a connu un grand retard qu’il convient de combler dans les meilleurs délais.

**Produit 3** : La planification du développement local et les décisions qui en résulte sont plus inclusives, transparentes, sensibles aux conflits et contribuent à réduire les frustrations des communautés et à réduire les causes des conflits liées à la dégradation de l’environnement

Matrice d’évaluation

La matrice d’évaluation suivante sera utilisée pour mener l’exercice :

| **Critères des questions d'évaluation** | | **Indicateurs** | **Sources** | **Méthodologie** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Pertinence : Ni veau d’alignement des objectifs du projet avec les besoins des bénéficiaires et les priorités locales et nationales dans la préservation de l’environnement, la réduction des conflits et l’extrémisme violent | | | | |
|  | Dans quelle mesure les objectifs du programme correspondent-ils aux besoins des bénéficiaires, aux priorités des zones ciblées ? | Niveau de satisfaction des parties prenantes  Alignement des objectifs du projet avec les priorités nationales, du SNU et du PBF | Staff des agences de mise en œuvre du projet, Bénéficiaires directs du projet, représentants étatiques et représentants des autorités locales | Études documentaires, interviews, témoignages des bénéficiaires, de représentants des institutions publiques, de mise en œuvre, du PBF,  Triangulation |
|  | Les interventions, y compris les hypothèses sur lesquelles la logique d'intervention du projet était fondée et les résultats sont-ils conformes à l'impact prévu ? | Niveau d’alignement de la logique d’intervention avec l’impact du projet. | Staff des agences de mise en œuvre du projet, représentants des organisations communautaires, représentants étatiques et représentants des autorités locales | Études documentaires, interviews, témoignages de représentants des institutions publiques  Triangulation |
|  | Dans quelle mesure est ce que les actions mise en œuvre par le projet sont complémentaires avec les actions des autres structures intervenant en Guinée dans le domaine de la prévention de l’extrémisme violent et l’environnement ? | Niveau de complémentarité des activités  Analogie des activités avec les autres activités des autres partenaires | Staff des agences de mise en œuvre du projet, représentants des organisations communautaires, étatiques et représentants des autorités locales | Études documentaires, interviews, témoignages de représentants des institutions publiques, de mise en œuvre , du PBF  Triangulation |
|  | Dans quelle mesure est ce que les actions mises en œuvre par le projet projet ont apporté une plus-value par rapport aux actions déjà existantes la réduction des conflits et la préservation de l’environnement ? | Plus value des actions entreprises | Staff des agences de mise en œuvre du projet, représentants des organisations communautaires, étatiques et représentants des autorités locales | Études documentaires, interviews, témoignages de représentants des institutions publiques, PBF  Triangulation |
| Efficacité : Dans quelle mesure les résultats escomptés et les objectifs du projet ont-ils été atteints ? | | | | |
|  | Le projet a-t-il atteint les objectifs fixés dans le document du projet ? Quels sont la nature, la quantité et la qualité des résultats par rapport à ceux escomptés ? | Niveau de formation sur les technologies d’énergie verte  Niveau de sensibilisation des bénéficiaires, Nombre et qualité des infrastructures mis en place.  Efficacité des pratiques de lutte contre la dégradation de l’environnement | Staff des agences de mise en œuvre du projet, Bénéficiaires directs du projet, représentants étatiques et représentants des autorités locales | Études documentaires, interviews, témoignages des bénéficiaires, de représentants des institutions publiques  Triangulation |
|  | Quelles ont été les stratégies de coordination et de gestion les plus efficaces utilisées par le projet et quels ont été les principaux moteurs et hypothèses nécessaires pour influencer la réalisation des produits et de l'objectif du projet? | Nature des stratégies mises en place | Staff des agences de mise en œuvre du projet, Bénéficiaires directs du projet, représentants étatiques et représentants des autorités locales | Études documentaires, interviews, témoignages des bénéficiaires, de représentants des institutions publiques  Triangulation |
|  | Quelles ont été les stratégies de coordination et de gestion les plus efficaces utilisées par le projet et quels ont été les principaux moteurs et hypothèses nécessaires pour influencer la réalisation des résultats et de l'objectif du projet ? | Nature et portée des stratégies mises en place | Staff des agences de mise en œuvre du projet, Bénéficiaires directs du projet, représentants étatiques et représentants des autorités locales | Études documentaires, interviews, témoignages des bénéficiaires, de représentants des institutions publiques, PBF  Triangulation |
|  | Dans quelle mesure le projet a-t-il mis en place et utilisé un système efficace de suivi et d'évaluation? | Efficacité du système de Suivi Evaluation | Staff des agences de mise en œuvre du projet, Bénéficiaires directs du projet, représentants étatiques et représentants des autorités locales | Études documentaires, interviews, témoignages des bénéficiaires, de représentants des institutions publiques  Triangulation |
|  | Les partenariats avec les organisations locales de mise en œuvre, ont-ils été sélectionnés comme étant les plus appropriés pour atteindre l’objectif du projet ? Tous les partenaires requis ont-ils été engagés de manière adéquate ? | Nombre de partenariats établis  Nombre de partenariats non fructueux | Staff des agences de mise en œuvre du projet, Bénéficiaires directs du projet, représentants des organisations communautaires, étatiques et représentants des autorités locales | Études documentaires, interviews, témoignages des bénéficiaires, de représentants des institutions publiques, PBF  Triangulation |
|  | Comment le projet a-t-il abordé les questions de genre et de jeunesse dans la mise en oeuvre de ses activités ? | Représentativité des femmes et des jeunes dans les activités promues par le projet. | Staff des agences de mise en œuvre du projet, Bénéficiaires directs du projet, représentants étatiques et représentants des autorités locales | Études documentaires, interviews, témoignages des bénéficiaires, de représentants des institutions publiques  Triangulation |
| Efficience : Le projet a-t-il été mis en œuvre de façon efficiente, conformément aux normes et standards nationaux et internationaux ? | | | | |
|  | Dans quelle mesure le projet a-t-il affecté la vie des bénéficiaires dans les communautés participantes ? | Pourcentage de bénéficiaires qui affirment avoir amélioré leurs vies grâce au projet | Staff des agences de mise en œuvre du projet, Bénéficiaires directs du projet, représentants étatiques et représentants des autorités locales | Études documentaires, interviews, témoignages des bénéficiaires, de représentants des institutions publiques, PBF  Triangulation |
|  | L’impact des effets de la dégradation de l’environnement dans les sites participants a-t-il diminué en corrélation avec l’adoption des technologies promues ? Si ce n'est pas le cas, pourquoi ? | Pourcentage des bénéficiaires qui sont impactés par les effets de la dégradation de l’environnement | Staff des agences de mise en œuvre du projet, Bénéficiaires directs du projet, représentants étatiques et représentants des autorités locales | Études documentaires, interviews, témoignages des bénéficiaires, de représentants des institutions publiques  Triangulation |
|  | Les participants utilisent-ils les meilleures pratiques identifiées par le projet pour atténuer/s’adapter à la dégradation de l’environnement ? Si ce n'est pas le cas, pourquoi ? | Pourcentage des bénéficiaires qui ont adopté au moins deux pratiques promues par le projet | Staff des agences de mise en œuvre du projet, Bénéficiaires directs du projet, représentants étatiques et représentants des autorités locales | Études documentaires, interviews, témoignages des bénéficiaires, de représentants des institutions publiques, PBF  Triangulation |
|  | Quelle a été l’efficacité des partenariats instaurés pour la mise en œuvre du projet ? | Pourcentage des partenariats efficaces | Staff des agences de mise en œuvre du projet, Bénéficiaires directs du projet, représentants étatiques et représentants des autorités locales | Études documentaires, interviews, témoignages des bénéficiaires, de représentants des institutions publiques, PBF  Triangulation |
| Durabilité : Dans quelle mesure est ce que les bénéfices du projet vont continuer après sa mise en œuvre ? | | | | |
|  | Les résultats positifs du projet et les avantages positifs sont-ils susceptibles de se poursuivre après la fin du projet ? | Liste et nature des bénéfices positifs  Pourcentage des bénéficiaires potentiels | Staff des agences de mise en œuvre du projet, Bénéficiaires directs du projet, représentants étatiques et représentants des autorités locales | Études documentaires, interviews, témoignages des bénéficiaires, de représentants des institutions publiques  Triangulation |
|  | Dans quelle mesure les activités sont-elles institutionnalisées ? | Plan de travail qui inclut des activités du projet approuvé au-delà du projet pour les partenaires | Staff des agences de mise en œuvre du projet, Bénéficiaires directs du projet, représentants étatiques et représentants des autorités locales | Études documentaires, interviews, témoignages des bénéficiaires, de représentants des institutions publiques  Triangulation |
|  | Le projet a-t-il mis en place une stratégie de sortie et de durabilité de ses actions ? Quelles en sont les principales mesures et le niveau de leur mise en œuvre ? | Stratégie de sortie mis en place et en oeuvre | Staff des agences de mise en œuvre du projet, Bénéficiaires directs du projet, représentants étatiques et représentants des autorités locales | Études documentaires, interviews, témoignages des bénéficiaires, de représentants des institutions publiques  Triangulation |
| **Impact : Existe-t-il des indications que le projet a contribué au (ou a permis le) progrès en matière de réduction de la tension sur l’environnement, réduction des conflits ou prévention de l’extrémisme violent ?** | | | | |
|  | Quelles sont les bonnes pratiques et les apprentissages faits par la mise en œuvre du projet ? | Liste des bonnes pratiques promues par le projet | Staff des agences de mise en œuvre du projet, Bénéficiaires directs du projet, représentants étatiques et représentants des autorités locales | Études documentaires, interviews, témoignages des bénéficiaires, de représentants des institutions publiques  Triangulation |
|  | Quels ont été les impacts négatifs ‘anticipés et non anticipés) du projet et comment est-ce que le projet en a réduit l’effet sur les activités et sur les bénéficiaires ? | Liste des impacts anticipes et non anticipes | Staff des agences de mise en œuvre du projet, Bénéficiaires directs du projet, représentants étatiques et représentants des autorités locales | Études documentaires, interviews, témoignages des bénéficiaires, de représentants des institutions publiques, PBF  Triangulation |
|  | Dans quelle mesure le projet a-t-il réussi à engager et à développer des partenariats avec les structures gouvernementales et le secteur privé pour sensibiliser aux questions et aux menaces liées à la dégradation de l’environnement et à la réduction des conflits ? | Nombre de partenariats établis | Staff des agences de mise en œuvre du projet, Bénéficiaires directs du projet, représentants étatiques et représentants des autorités locales | Études documentaires, interviews, témoignages des bénéficiaires, de représentants des institutions publiques, PBF  Triangulation |

Phase d’analyse et de rédaction

A la suite de la phase de terrain, le consultant va analyser les données récoltées avec l’analyse bibliographique et les entretiens sur le terrain. Un premier rapport sera issu de cette analyse et sera partagé avec les parties prenantes. Le rapport sera discuté lors d’une vidéoconférence et les propositions d’amélioration seront partagées avec le consultant qui essaiera dans la mesure du possible de les prendre en compte. Au cas où le consultant ne pourrait pas le faire, il fournira plus de détails pour s’en expliquer et la partie concernée pourra introduire ses précisions dans un document intitulé ‘Réponse du management’ qui serait mis en annexe 1 du rapport d’évaluation.

Problèmes anticipés et solutions potentielles

Plusieurs problèmes sont anticipés de cette évaluation, notamment :

La disponibilité des parties prenantes lors du passage du consultant. Le consultant demandera encore à l’ONUDI de s’assurer de la disponibilité des parties prenantes et continuera de négocier le programme de l’évaluation avec toutes les parties jusqu’à la fin. L’ONUDI s’est aussi engagée de voir la disponibilité des vols UNHAS pour réduire les temps de trajet sur Kindia ou Siguiri. Une enquête en ligne sera faite et donnée aux partenaires qui ne seraient pas disponibles lors du passage de l’évaluateur.

La disponibilité des documents du projet : Le consultant a besoin des documents du projet pour en apprécier les résultats. Il continuera a demander au niveau de toutes les parties prenantes de partager leurs rapports de performance et autres documents relatifs au projet.

La langue pour une meilleure communication avec les bénéficiaires. L’ONUDI facilitera au consultant la traduction sur le terrain au cas où il existerait des bénéficiaires qui ne pourraient pas communiquer en français avec le consultant

***Réunion de présentation de la feuille de route de l’évaluation finale du Projet d’Appui à la gestion des risques liés à la dégradation environnementale dans les zones à risques de radicalisation et de conflits potentiels***

**COMPTE - RENDU**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Date : 20/04/2021**  **Heure** : 09H00MN– 09H50MN  **De** : M&E REFILA/ONUDI **A** : Equipe Projet | | **Lieu**  Appel - Vidéo-ZOOM |
| **Ordre du jour:**  Présentation mutuelle des participants  Présentation de la feuille de route de l’évaluation finale  Divers | | ***Participants*** *:* ***y***  *Ansoumane Bérété (Représentant Pays ONUDI)*  *Marlyatou Bah (ENSE REFILA ONUDI)*  *Fadiga Abdoulaye (ENSE PNUD)*  *Assiatou Diallo AAL (AD)*  *Thierno Cissé ENP(TC)*  *Banou Keita (fAOGuinée)*  *Ouedraogo Joachim (ESE PBF)*  *Alexandre Diouf (Consultant)* |
| **Points débattus** | **Situations / Conclusions / Recommendations:** | |
| Les participants se sont présentés à tour de rôles en déclinant leur nom et prénom et en indiquant le nom de leur structure. Suite à l’auto présentation des participants, le Représentant Pays de l’ONUDI s’est réjoui de la tenue de cette rencontre et a souhaité un bon déroulement de l’évaluation finale du projet. | | |
| **Présentation de la feuille de route de l’évaluation par le consultant** | | |
| La présentation du consultant s’est articulée principalement autour de la feuille de route (agenda) de la mission d’évaluation du projet PFB en Guinée. Les échéances clés à retenir de cet agenda provisoire sont :  30 Avril au 02 Mai 2021 : revue documentaire ;  03 mai 2021 : conception de l’outil de collecte des données ;  A partir du 04 mai 2021 : enquête en ligne auprès des institutions partenaires au projet et les membres du comité de pilotage.  05 au 12 mai 2021 : arrivée du consultant en Guinée et mission de terrain. A Cette occasion, le consultant a prévu de réaliser des rencontres avec les partenaires de mise en œuvre du projet et des visites de site à Siguiri, Kindia et Boké.  Suite à cette présentation, à tour de rôle, les participants ont réagi à la fois en posant des questions d’éclaircissement et en formulant des suggestions comme suit :  Rendre disponible la note méthodologique de l’évaluation finale ;  Faire une proposition de feuille de route journalière détaillée et précise ;  Privilégier des rencontres en présentiel en lieu et place des rencontres virtuelles avec les cadres des départements ministériels partenaires ;  Réaliser le plutôt la revue documentaire ;  Envisager plus de temps de terrain pour réaliser le maximum de rencontres possibles avec des possibilités de réaliser des focus groupes ;  Proposer une approche méthodologique adaptée pour palier à la contrainte liée au temps.  Envisager la possibilité d’utiliser l’avion du système des nations pour l’efficacité de la mission  A la fin des discussions, des débats, les points d’action urgente suivants ont été retenus :  Le jeudi 22/04/2021 : partage de la note méthodologique par le consultant  Au plus tard le vendredi 23/04/2021 : partage de documents de référence par l’ONUDI pour faciliter la revue documentaire du consultant ;  Au plus tard le 26/04/2021 : partage des commentaires et suggestions des agences sur la note méthodologique  Au plus tard le 26/04/2021 : partage du plan de rencontres et de sites à visiter par les agences;  Au plus tard le mercredi 28 mai 2021 : partage du programme détaillé par le consultant. | | |

## Outils de collecte des données

### **Agences de mise en œuvre (PNUD, FAO, organisation de base)**

### Nom de la personne rencontrée :

### Fonction :

### Contact :

### Institution :

### Quel a été le processus de formulation du projet PBF ?

### Quel a été le dispositif de pilotage, de coordination et de mise en œuvre du projet ? Les insuffisances ou difficultés rencontrées ?

### Quel est le dispositif de suivi-évaluation et de rapportage mis en place ? Les insuffisances et difficultés rencontrées ?

### Quelle est votre appréciation sur l’exécution technique du projet ?

### Quelle est votre appréciation sur l’exécution financière du projet ?

### Selon vous, quels ont été les principaux acquis du projet ?

### Selon vous, quelles ont été les principales insuffisances et difficultés du projet ?

### Selon vous, quelles ont été les principales leçons apprises du projet ?

### Quels sont les principaux effets et impacts du projet ?

### Quel a été le dispositif de pilotage et de coordination de la mise en œuvre du projet ? Comment a-t-il fonctionné ? Les acquis, les points forts et les points faibles ? Les propositions d’amélioration ?

### Quel a été le système de suivi-évaluation mis en place pour le projet ? Comment a-t-il fonctionné ? Les points forts et les points faibles ? Les propositions d’amélioration ?

### Les risques envisagés lors de la formulation du projet se sont-ils manifestés ? Si oui lesquels ? si oui quelle incidence ont-ils eu ?

### Quels ont été les principales contraintes rencontrées au cours de la mise en œuvre du projet ?

### Quels ont été les principaux acquis du projet par composante?

### Quels sont les éléments de prise en compte de la dimension  « durabilité » du projet ?

### L’approche adoptée de renforcement des capacités des intervenants et des bénéficiaires du projet entraine-t-elle une meilleure appropriation des outils de gestion et de la durabilité des résultats ?

### Quels sont les éléments de prise en compte de la dimension  « genre » du programme ?

### **ONUDI**

### Nom de la personne rencontrée :

### Fonction :

### Contact :

### Institution :

### Quel a été le dispositif de pilotage et de coordination de la mise en œuvre du projet ? Comment a-t-il fonctionné ? Les acquis, les points forts et les points faibles ? Les propositions d’amélioration ?

### Quel a été le système de suivi-évaluation mis en place pour le projet ? Comment a-t-il fonctionné ? Les points forts et les points faibles ? Les propositions d’amélioration ?

### Les livrables dans le cadre du suivi-évaluation ont-ils été produits, et à bonne dates, et de bonne qualité ?

### Les risques envisagés lors de la formulation du projet se sont-ils manifestés ? Si oui lesquels ? si oui quelle incidence ont-ils eu ?

### Quels ont été les principales contraintes rencontrées au cours de la mise en œuvre du projet ?

### Quels sont les principaux enseignements tirés de la mise en œuvre ?

### Les interventions du projet ont-elles été de qualité et ont-elles répondu aux attentes des bénéficiaires ?

### Quelle est votre appréciation sur l’exécution technique du projet ?

### Quelle est votre appréciation sur l’exécution financière du projet ?

### Quel est le niveau de pertinence du projet  par rapport aux conventions internationales relatives à l’environnement ?

### Quel est le degré d’alignement du programme  par rapport aux programmes pays des agences du SNU(UNDAF)?

### Quels sont les éléments de prise en compte de la dimension  « durabilité » du projet ?

### Comment est-ce que le genre a été pris en compte dans la mise en œuvre des activités du projet ?

### Selon vous, quelles peuvent être les principales recommandations à formuler à la suite de la mise en œuvre de ce projet ?

### **Bénéficiaires**

### Nom des personnes rencontrées :

### Localisation (Region, zone, village) :

### Contact :

### Association :

### Parlez-nous un peu de votre association, ses objectifs sa creation et son membership :

### Connaissez-vous le projet PBF (le nom pourra changer en fonction des interventions menées ou de l’agence de mise en œuvre) ?

### Depuis quand avez-vous commencé à travailler avec le projet ?

### Dans quels domaines avez-vous travaillé avec le projet ?

### Comment s’est passé la planification de ces activités ?

### Qui en étaient les bénéficiaires directs ? comment ont ils été choisis ? combien sont tils ?

### Quels sont les trois principaux résultats du projet dans votre communauté ?

### Quel est l’impact de chacun de ces résultats sur votre vie ? sur votre communauté ?

### Quels sont les problèmes relatifs aux thèmes des résultats qui n’ont pas été solutionnés dans votre communauté ?

### Pourquoi est ce que le projet n’a pas pris en compte ces problèmes ?

### Comment avez-vous participé à la mise en œuvre du projet dans votre communauté ?

### Quels sont les besoins les plus importants dans votre communauté actuellement ? besoins que le projet aurait pu essayer de solutionner et qu’il n’a pas fait ?

### **Institution étatiques (n’ayant pas mis en œuvre, pour celles qui ont mis en œuvre des activités , se référer au guide d’entretiens avec les agences de mise en œuvre)**

### Nom de la personne rencontrée :

### Contact :

### Institution :

### Etes-vous au courant des activités du projet PBF dans vos communautés ?

### Quel a été votre niveau d’implication dans ce projet ?

### Quels sont selon-vous les changements apportés par ce projet au niveau des communautés ?

### Quel a été votre niveau de participation dans l’élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du projet?

### Quel est votre niveau de participation éventuelle au comité de suivi et/ou de pilotage ?

### Quels ont été les principaux acquis du projet ?

### Quelles ont été les principales insuffisances et contraintes observées dans la mise en œuvre du projet ?

### Quels ont été les principaux enseignements tirés de la mise en œuvre du projet ?

### Quelles recommandations avez-vous à formuler pour le PBF, ou les agences de mise en œuvre ?

## Programme et liste des personnes et institutions/groupes rencontrés ou interviewés

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Date** | **Tache** | **Notes** |
| **Mercredi 5 mai** | Voyage Dakar -Conakry | Arrivée sur Conakry 19 :05 |
| **Jeudi 6 mai** | Rencontre de démarrage avec ONUDI Guinée | Représentant  Chargé de projet  Suivi Evaluation |
| Rencontres partenaires Conakry | **Partenaires étatiques**  **Alphonse YOMBOUNO** Directeur exécutif ONG ADAPE-GUINEE 620 43 82 67 – PNUD  **M. Bangoura** (Ancien Directeur de Service des catastrophes Ministère de l’environnement : 628 28 36 06)  **Ilias** BSD MEEF : 628444500  **Koivogui** SNGCUE: 628 86 85 12  Agences SNU : FAO, UNDP, PBF |
| **Vendredi 7 mai** |  |  |
| Interviews à Kindia  Nuit à Kindia | Partenaires de mise en œuvre  Organisation de base  Représentants des bénéficiaires directs   1. FAO- Mambia centre (Personne contacte , 2. FAO- Débélen (CU Mambia : personne contact) 3. PNUD : Appui à la mise en œuvre des AGR vertes (Compostière et maraichage)   CU, Kolenté  Charles 628 25 07 48  Koivogui Kolenté 621 22 86 68  Salifou soumah  ONG ADAPE Guinée |
| **Dimanche 9 mai** | Interviews à Siguiri | Partenaires de mise en œuvre  Organisation de base  Représentants des bénéficiaires directs   1. FAO- Tiguibiri dans la commune urbaine, 2. FAO - Nafadji (Banko) |
| **Lundi 10 mai** | Voyage Siguiri- Conakry | 1. PNUD- Bambala 2. -UNIDO- SiguiriKoro 1 – Centre de collecte et de recyclage des déchets plastiques 3. - UNIDO- Dankakoro : Maraichage agro écologique   Siguiri – Kankan (Siguiri kankan a peu pres 2h) |
| **Mardi 11 mai** | Voyage Conakry – Boke | Kankan - Conakry  Partenaires de mise en œuvre   1. commune rurale de Tanene 2. district Boundou wande 3. Boke Centre – kamparande – Kounsougnou- Assainissement UNIDO 4. UNDP : Appui à la mise en œuvre des AGR vertes (panneaux solaires, WIFI, congélateurs solaire et charge batterie) 5. Dabiss (Maraichage , pepiniere maraichere   Kolaboui (districts de Dakonta, Kamikolon et Diakhabya  Comité prefectorale de Gestion Environnementale (Sec générale chargée des collectivités décentralisées) OU Mr Diallo , Directeur régional de l’environnement  Ahmed Soumah ; 625 48 07 50  Gassime Kaba; 622 33 81 27  Organisation de base  Représentants des bénéficiaires directs |
| **Jeudi 13 mai** | **Interviews par téléphone** partenaires du projet à Beyla  Exit réunion-bilan avec ONUDI | Partenaires de mise en œuvre  UNDP - Appui à la mise en œuvre des AGR vertes (Compostière et maraichage)  Foualah (district central et Doubadou  Oumar 621 93 5905 , Souleymane 625 15 63 96  Repr. ADAPE GUINEE  Développement rural  Organisation de base  Représentants des bénéficiaires directs  ONUDI  Moussa Bérété (621513276 ) Haute intensité de main d’œuvre (HIMO) reboisement  Adama Traoré (628658719) HIMO assainissement Sinko  Soumaoro (629880901) Espace vert Kissibou  Amadou Kourouma (622712696) assainissement Diakolidou |
| **Jeudi 13 mai** | Voyage Conakry – Dakar |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Représentant Résident ONUDI  Chargée de projet | – Ansouma Berete  – Marlyatou Ba |
| FAO |  |
| PNUD |  |
| Rencontre partenaires Conakry | Partenaires étatiques  Agences SNU |
| Rencontres partenaires Conakry | Partenaires étatiques  Agences SNU |
| Voyage Conakry - Siguiri |  |
| Interviews à Kindia  Nuit a Kindia | Partenaires de mise en œuvre  Organisation de base  Représentants des bénéficiaires directs |
| Voyage Kindia- Siguiri  Interviews à Siguiri | Partenaires de mise en œuvre  Organisation de base  Représentants des bénéficiaires directs |

1. Note: la date de démarrage du projet sera celle du premier versement. [↑](#footnote-ref-2)
2. La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois. [↑](#footnote-ref-3)
3. Source, Rapport final du projet PBF jan 2019- Dec 2020 [↑](#footnote-ref-4)
4. Source, Rapport final du projet PBF – Jan 2019 – Dec 2020 [↑](#footnote-ref-5)
5. Au moment du passage du consultant sur le terrain, les AGR étaient toujours fonctionnelles et semblaient tenir du point de vue économique. Le consultant pense que les AGR vont continuer encore sur plusieurs cycles, mais il est difficile de donner un horizon temporel au-delà duquel ces AGR vont s’arrêter. [↑](#footnote-ref-6)
6. Estimation du consultant qui procède de ce qui a été observé sur le terrain et qui a été triangulé avec les informations contenues dans le rapport final du projet. [↑](#footnote-ref-7)
7. La recommandation N10 sur le changement de vocable « Jeunes à Risques de Radicalisation » est déjà insérée dans le tableau des recommandations. [↑](#footnote-ref-8)
8. [↑](#footnote-ref-9)